PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

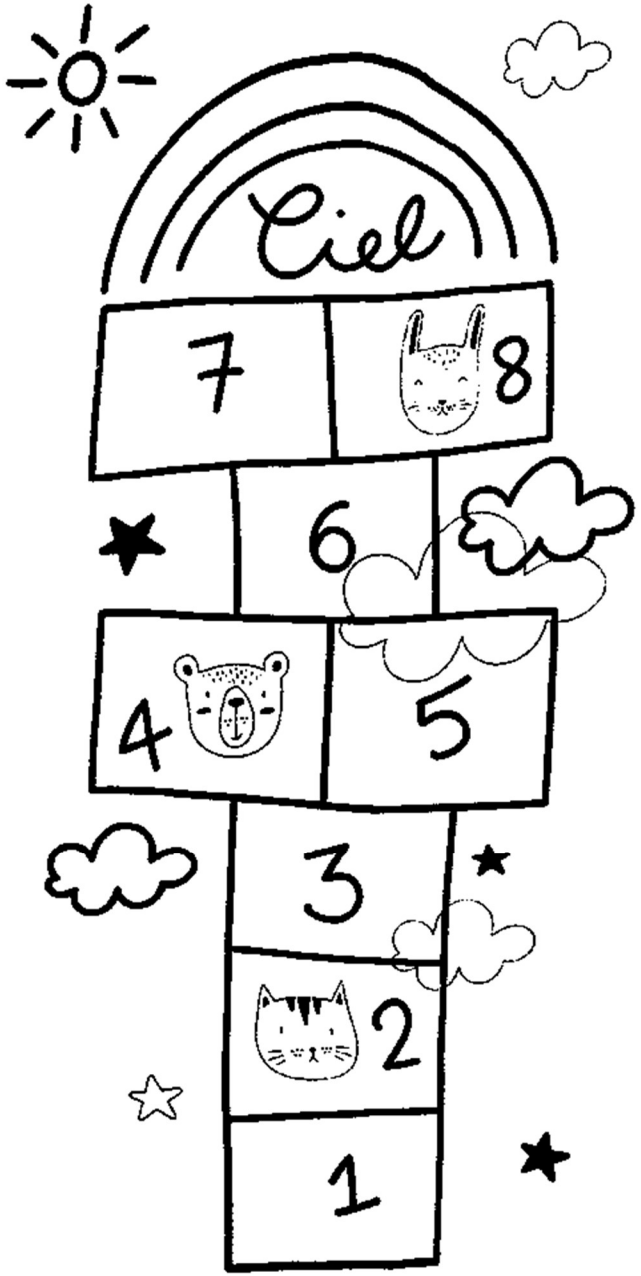

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

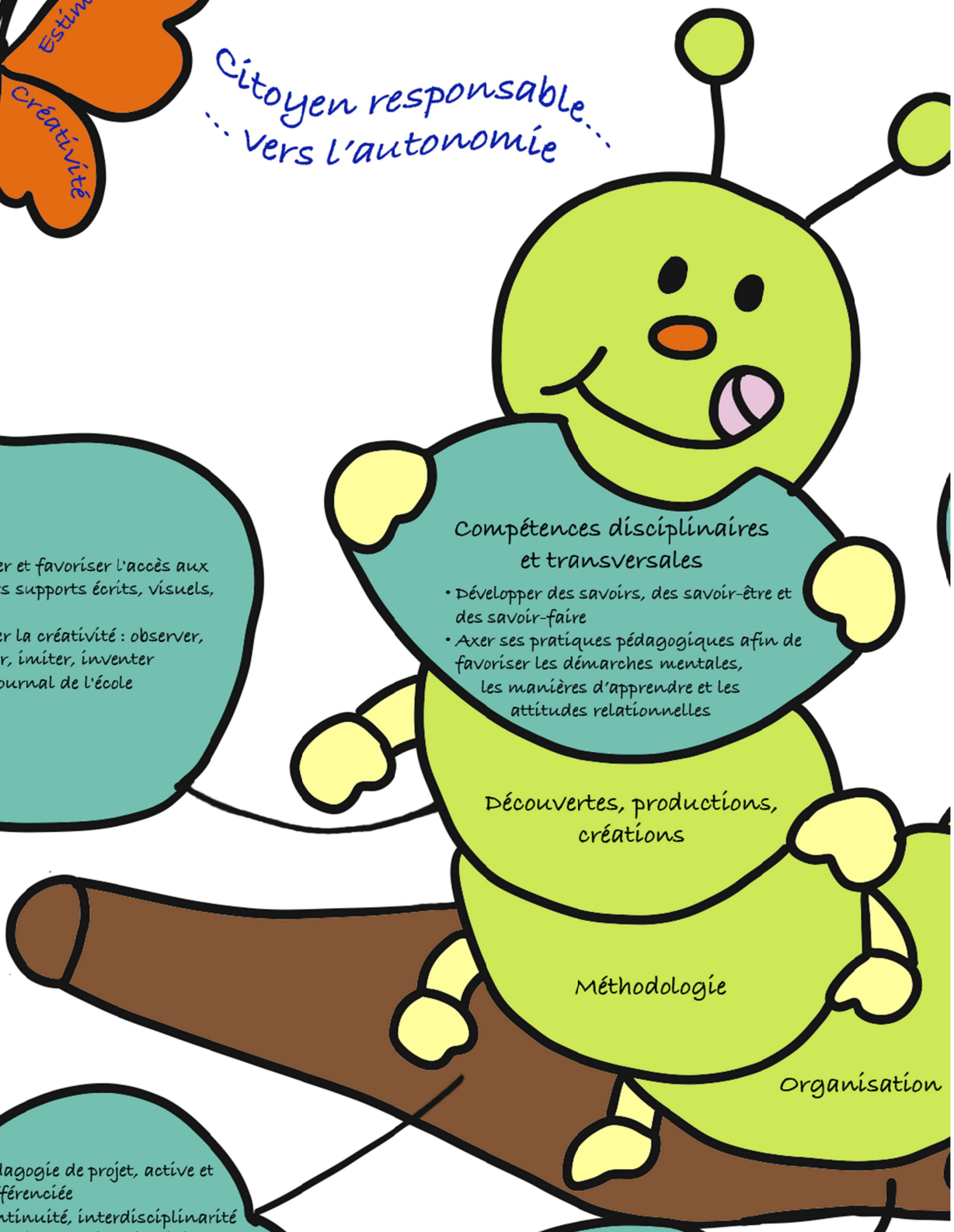

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

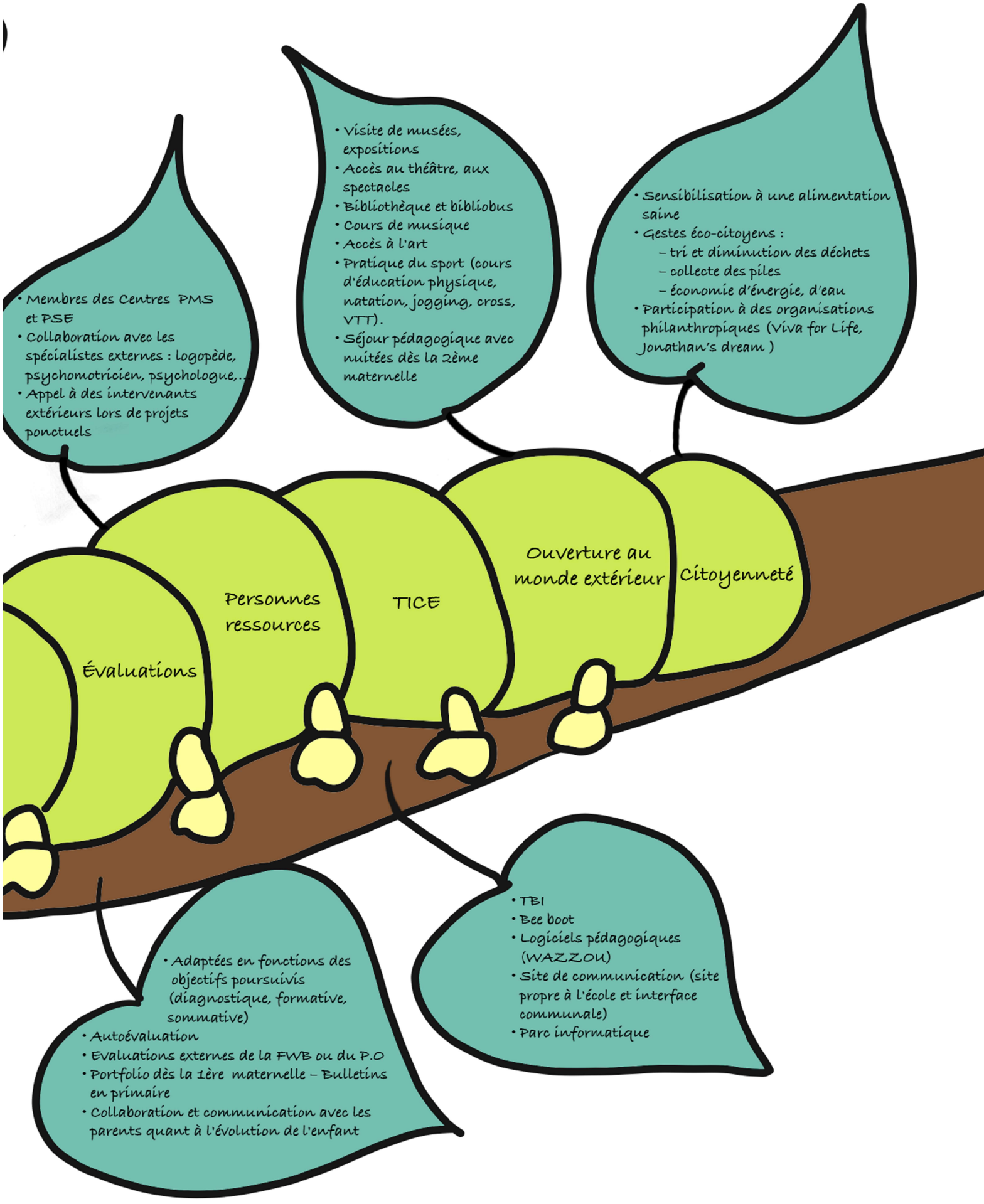
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

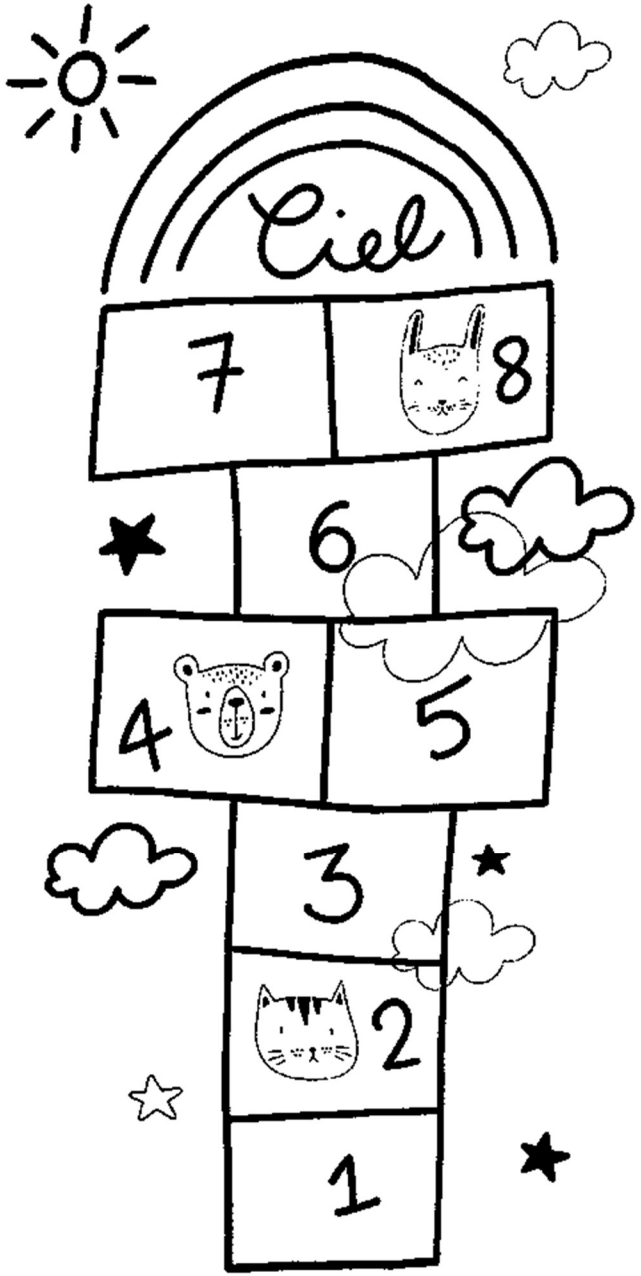

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

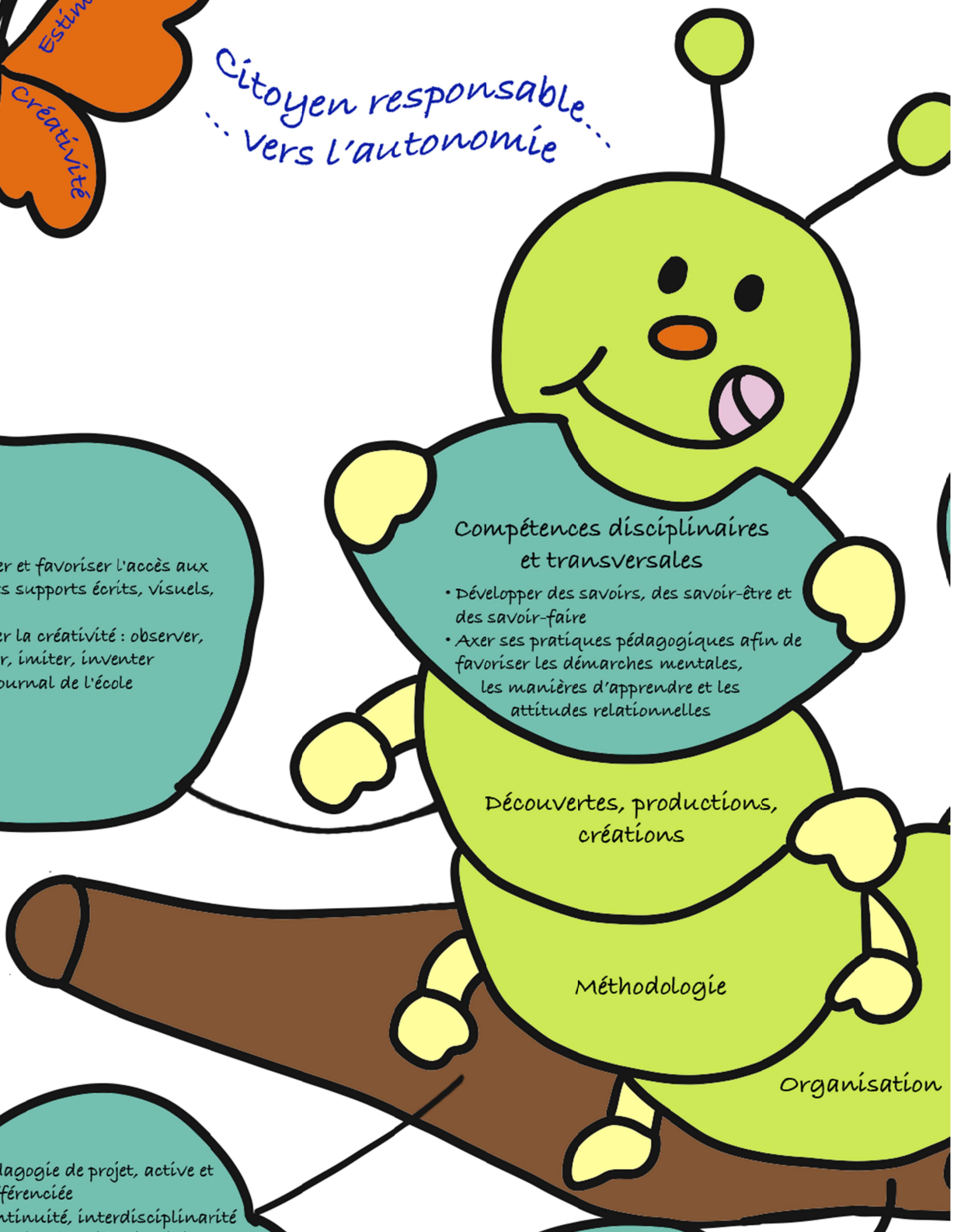

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

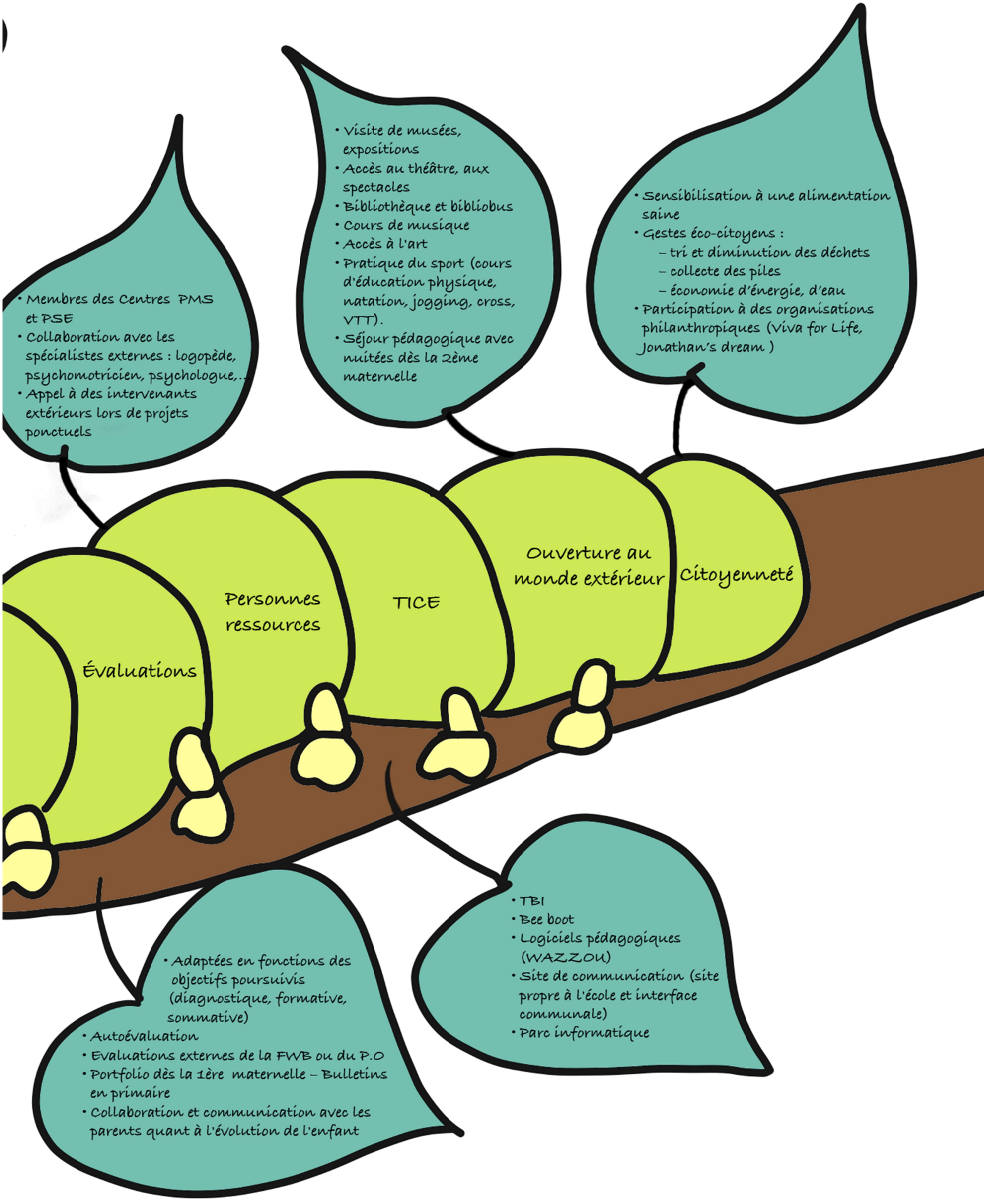
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

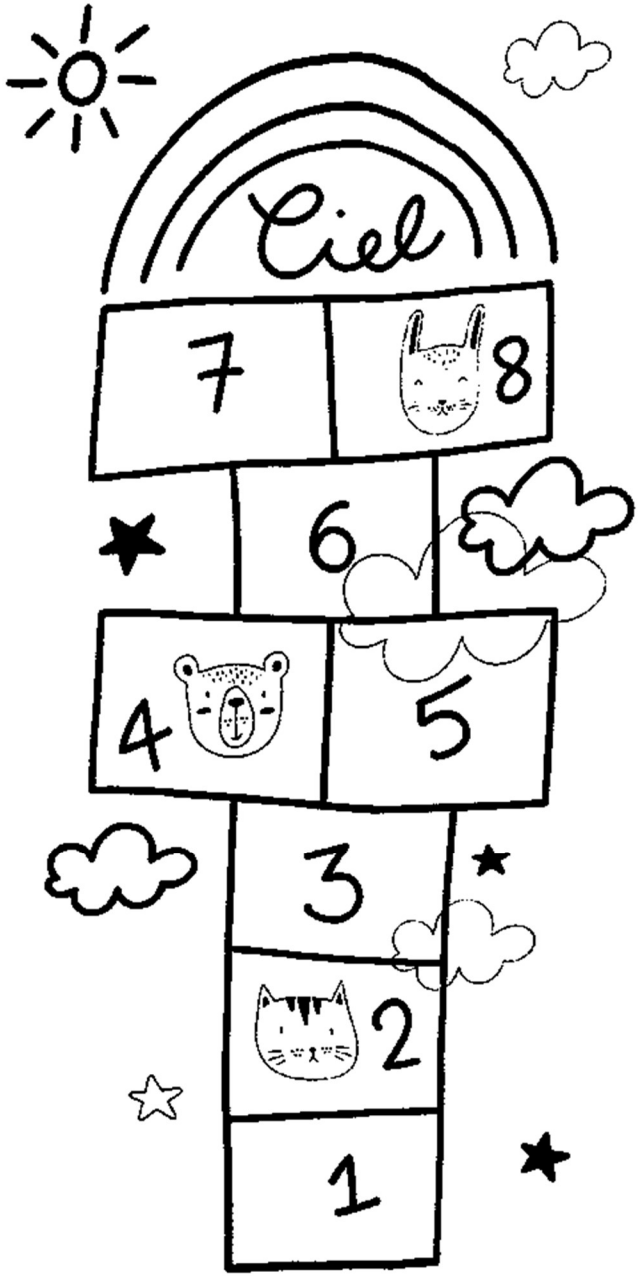

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

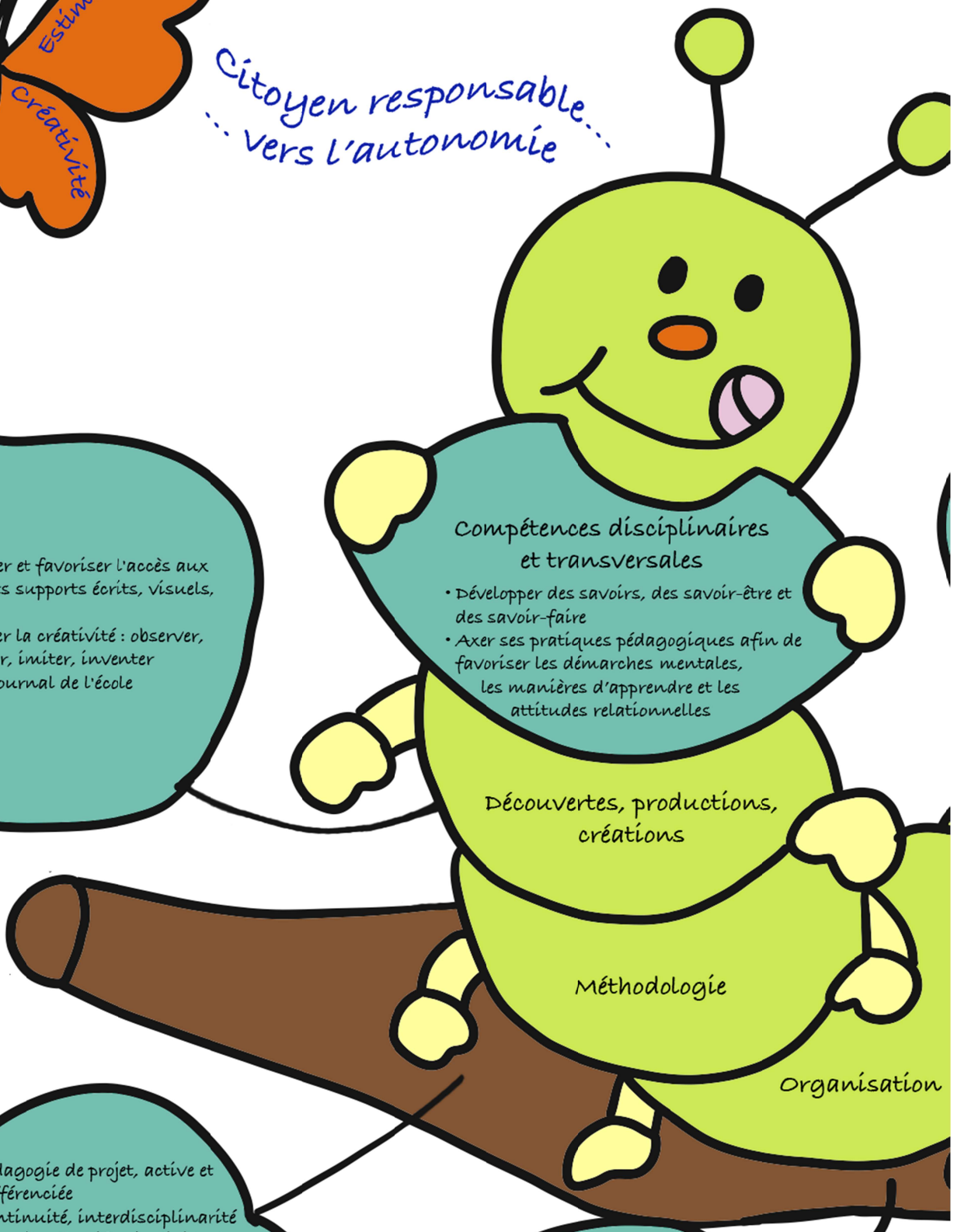

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

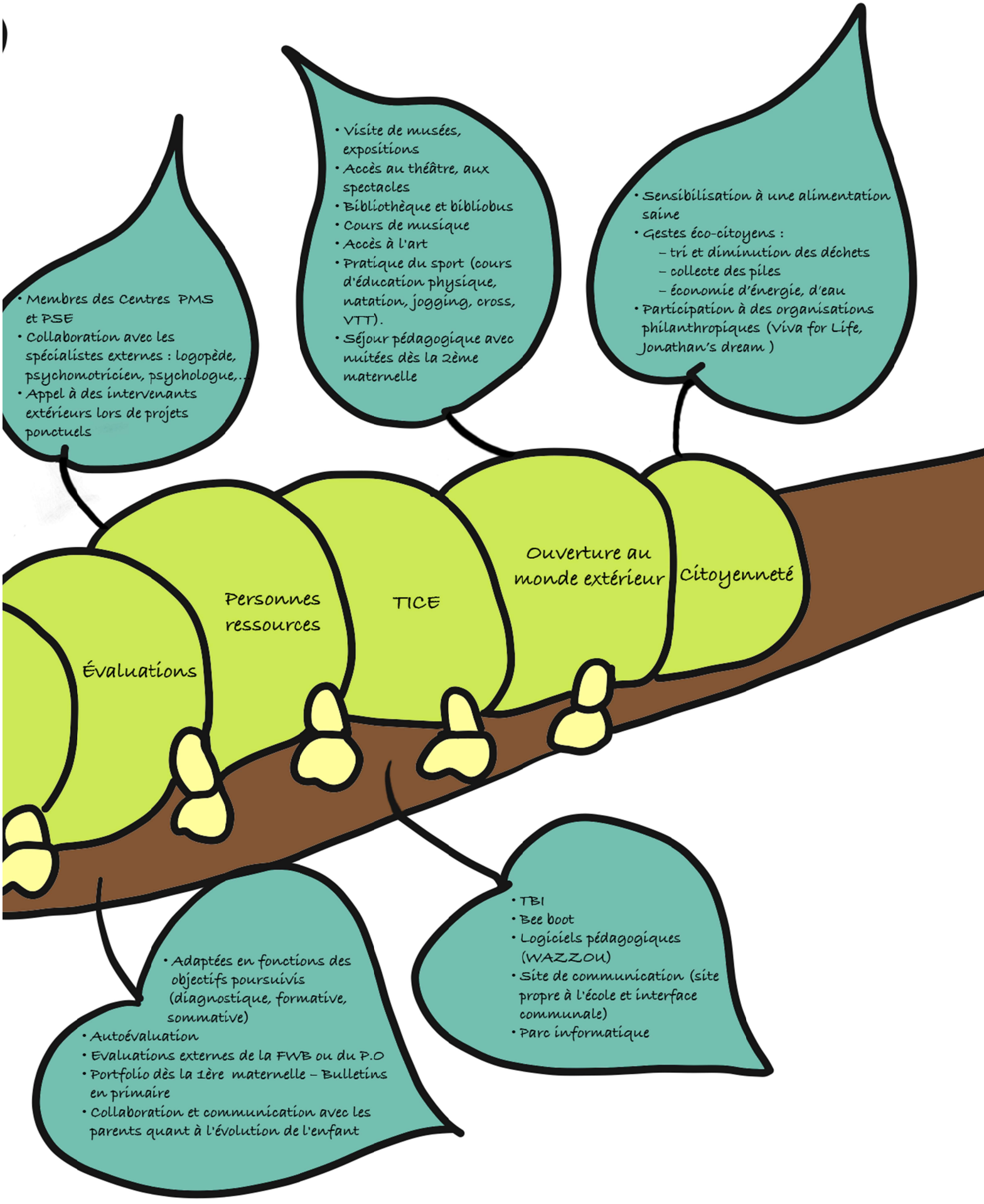
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

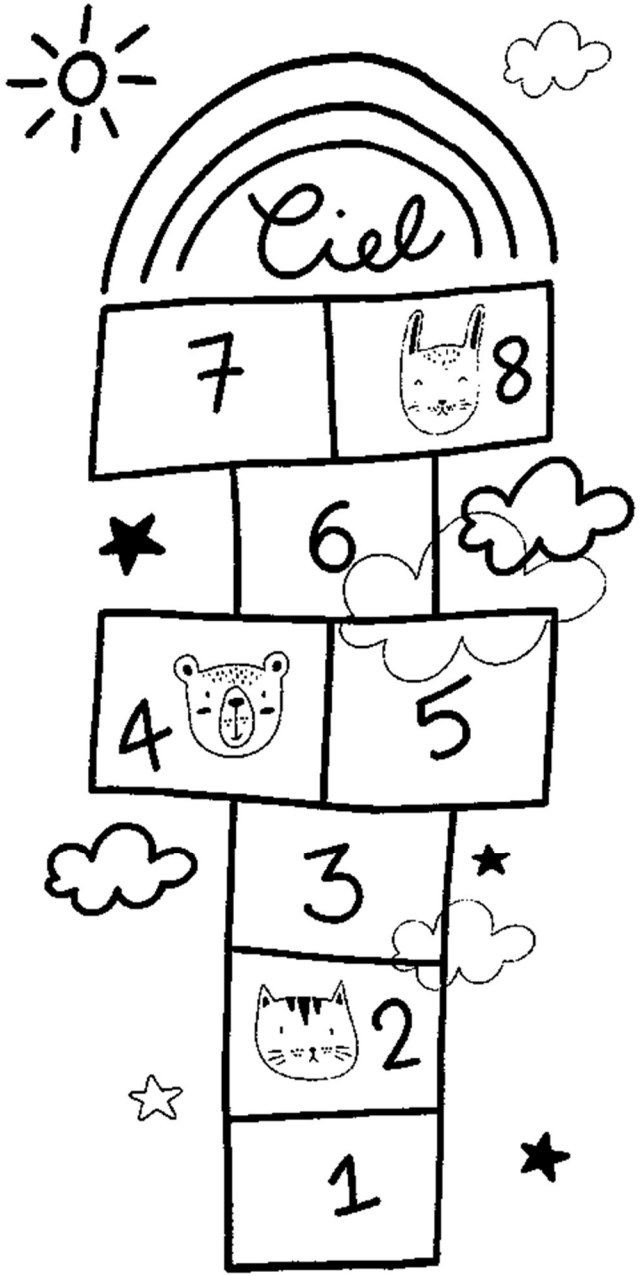

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

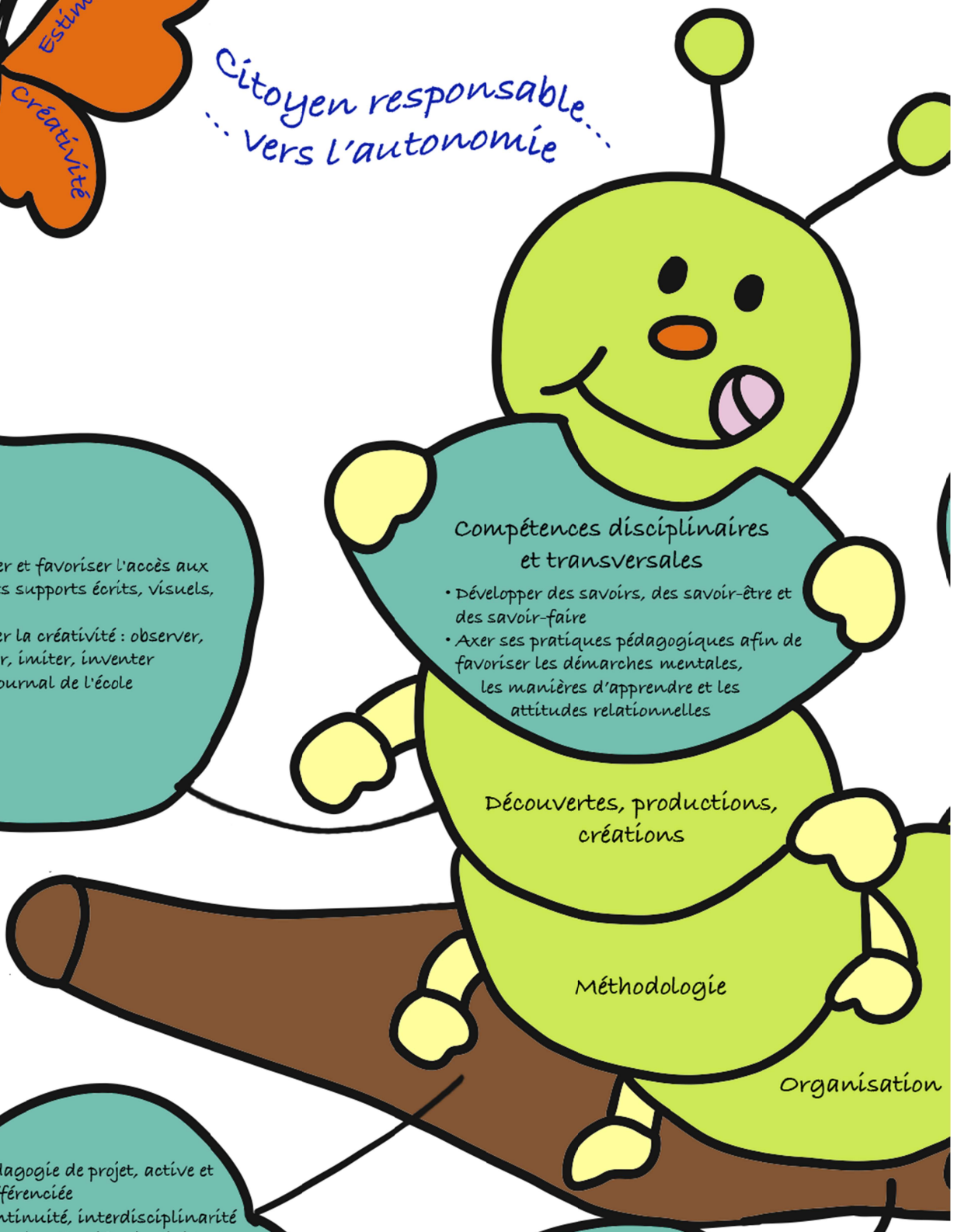

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

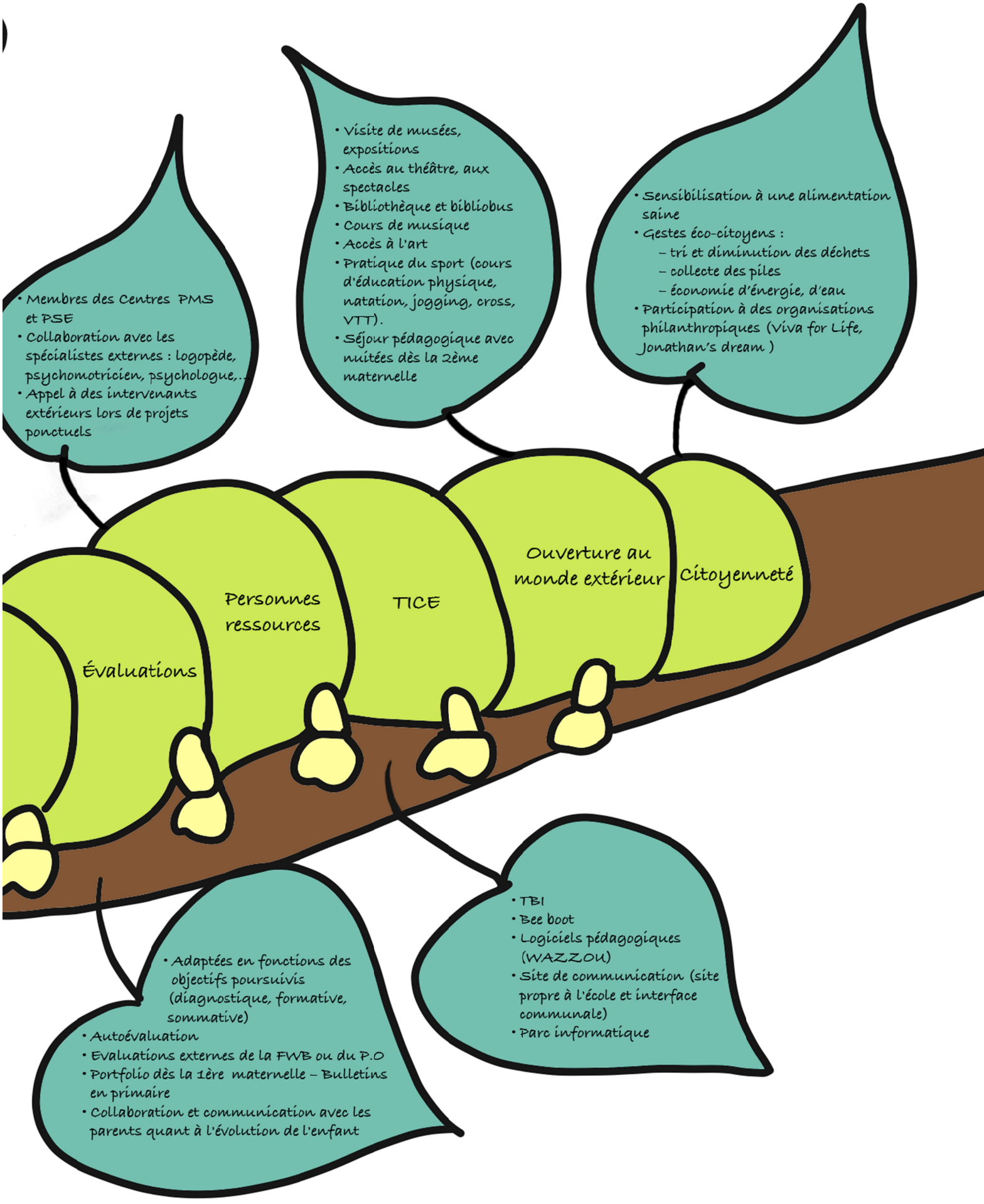
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

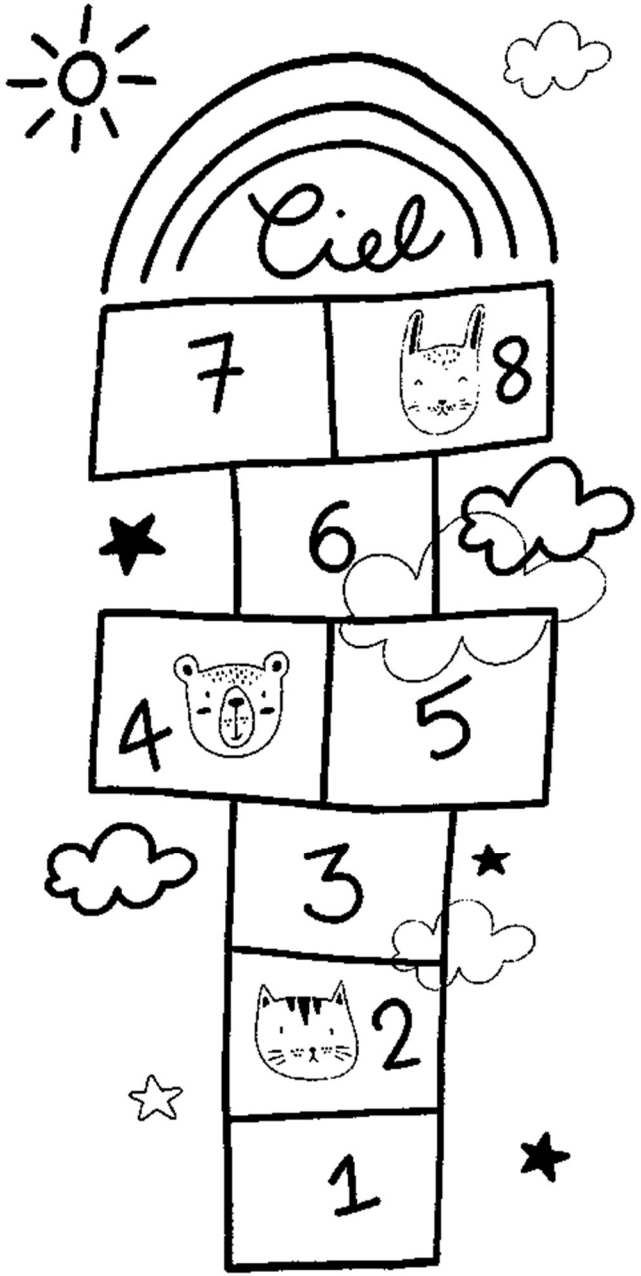

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

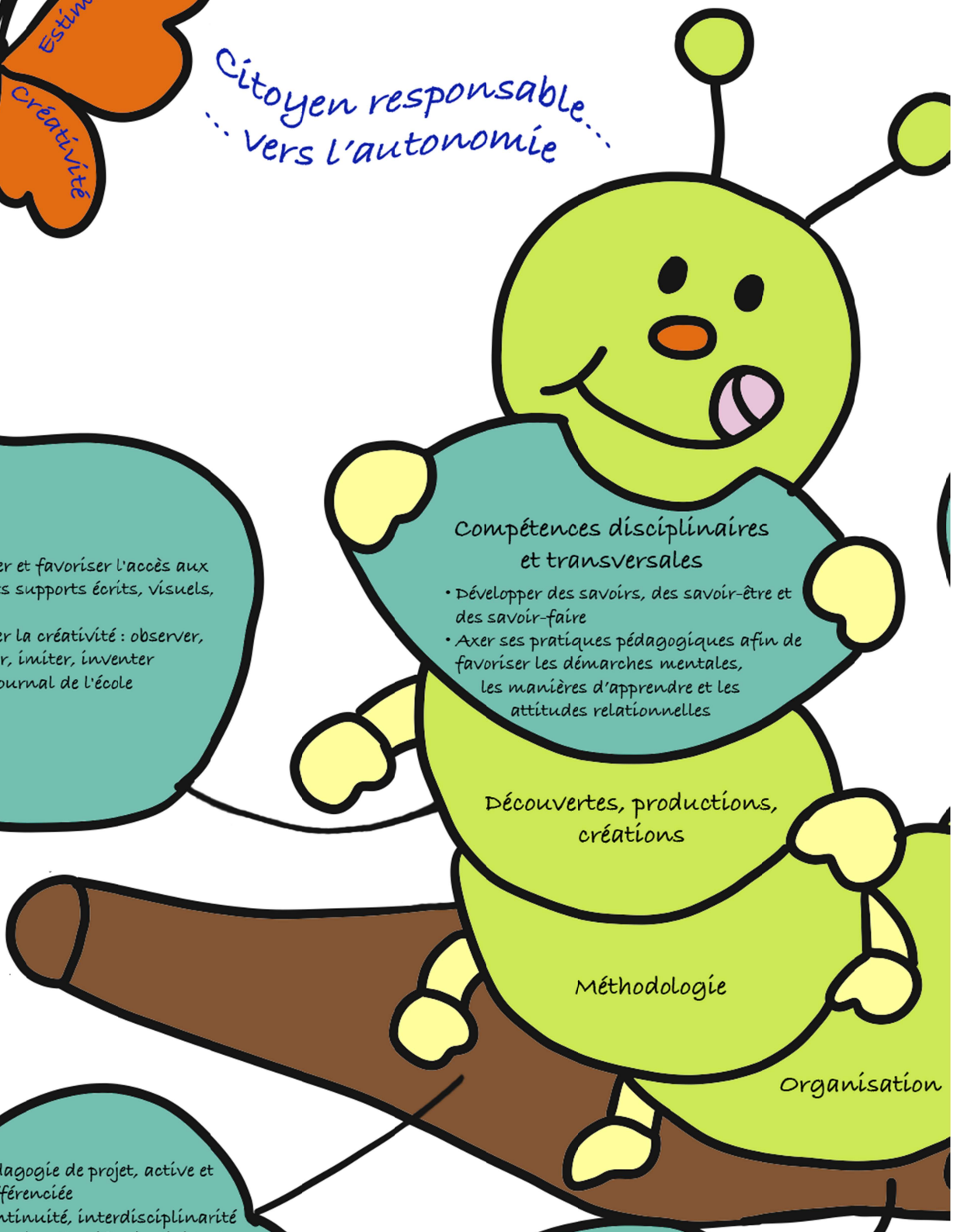

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

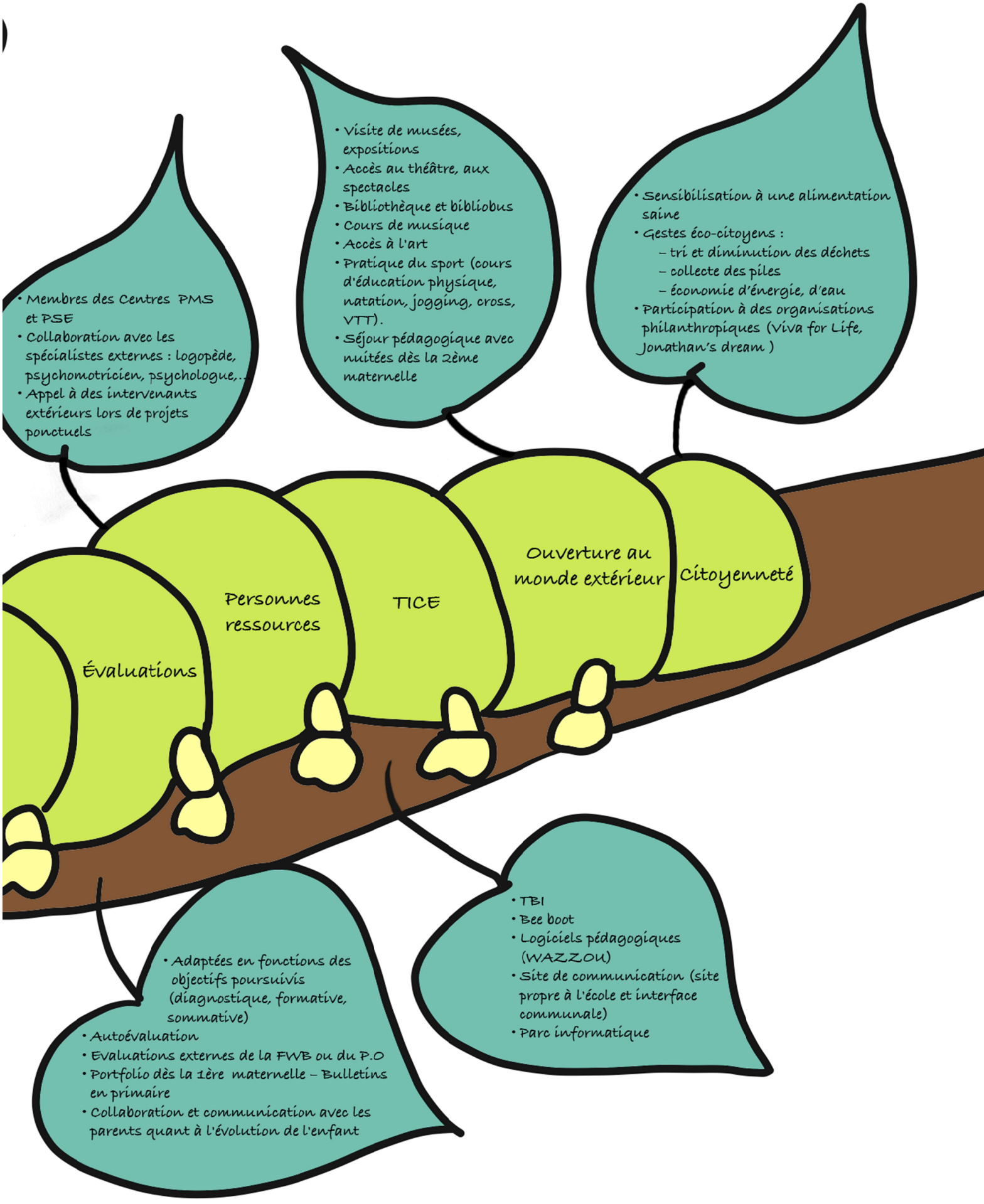
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

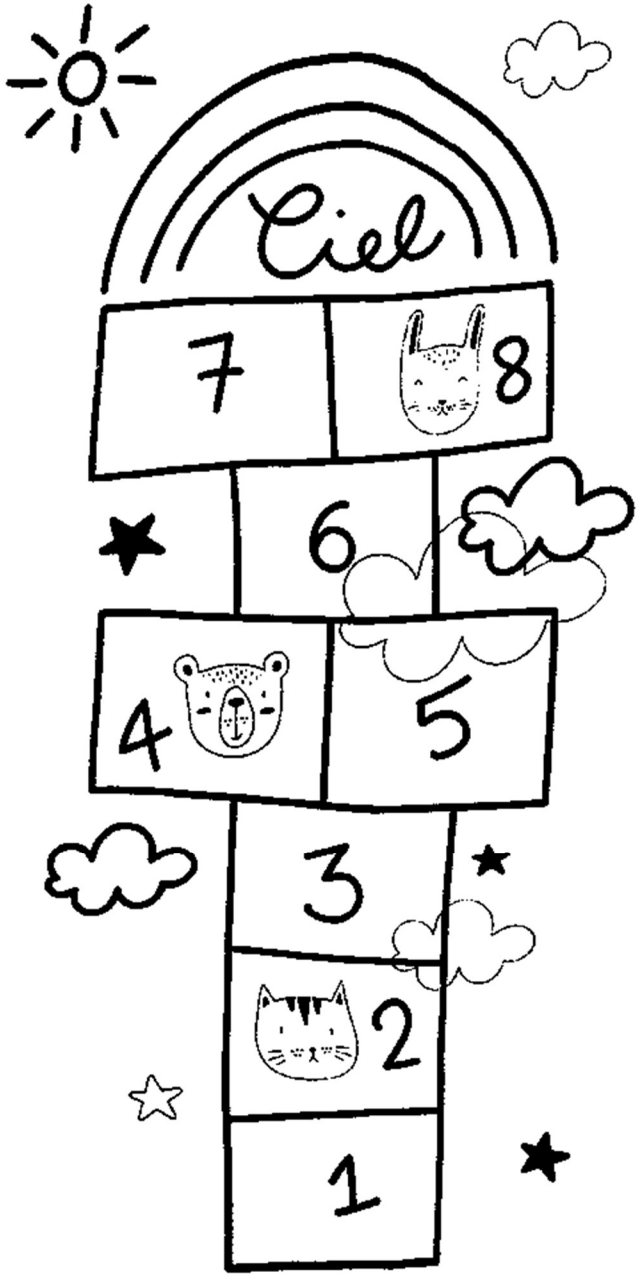

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

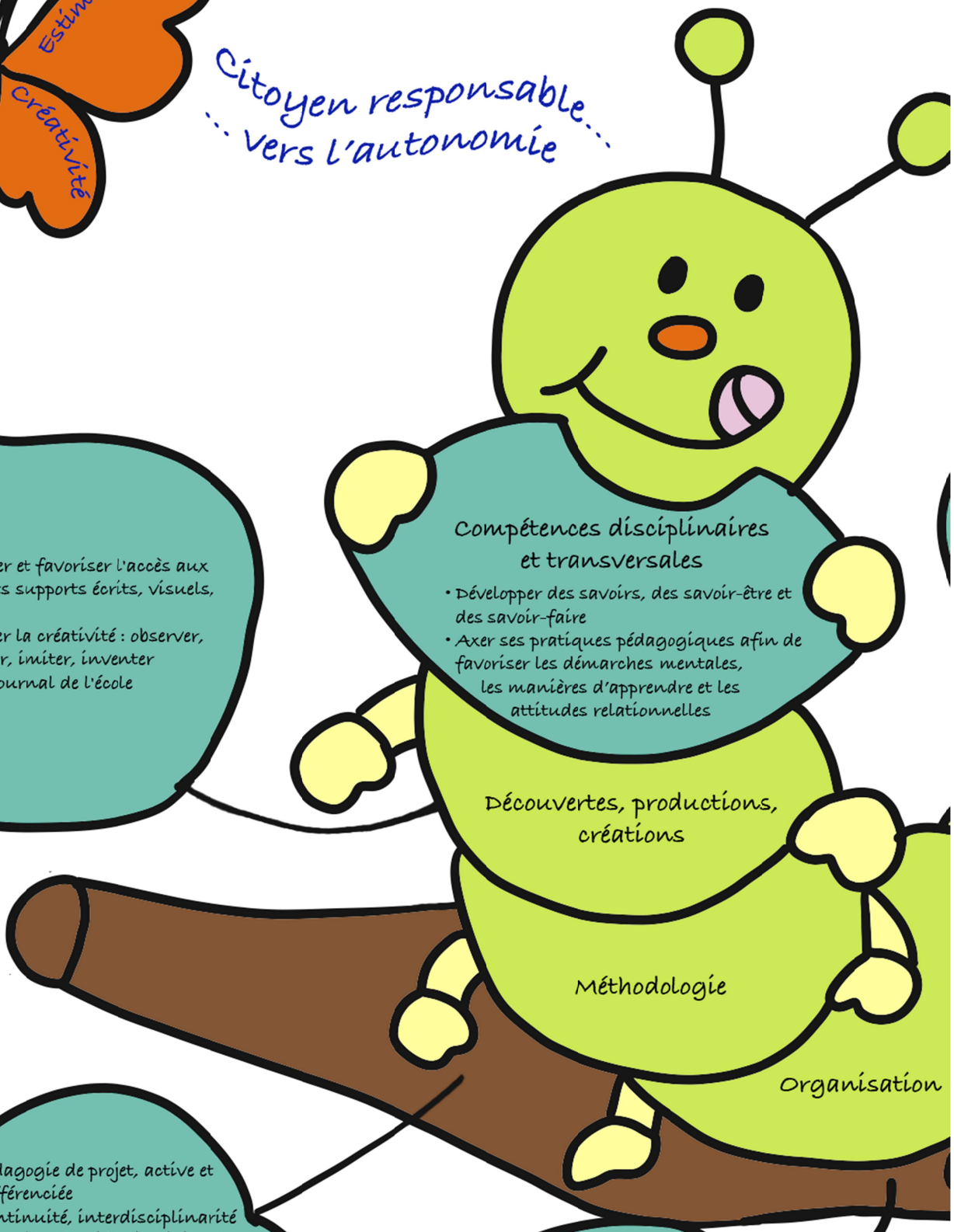

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

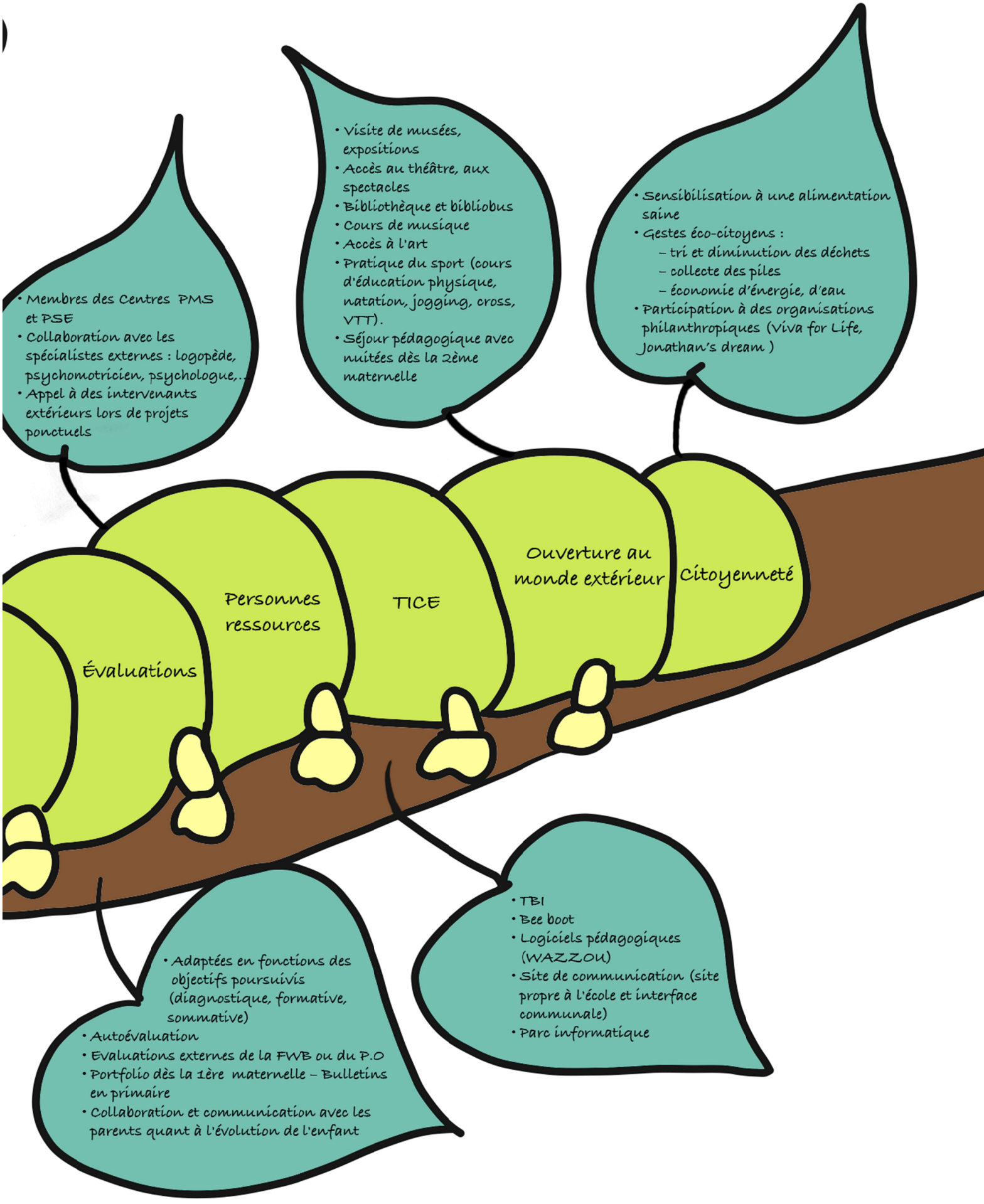
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

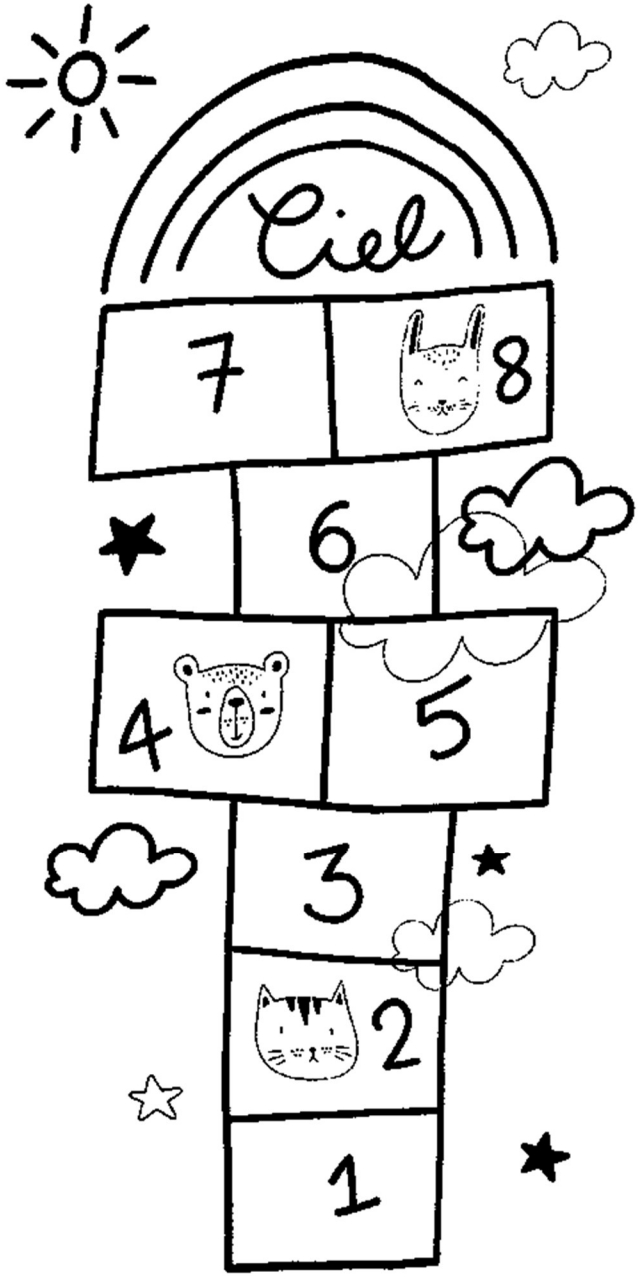

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

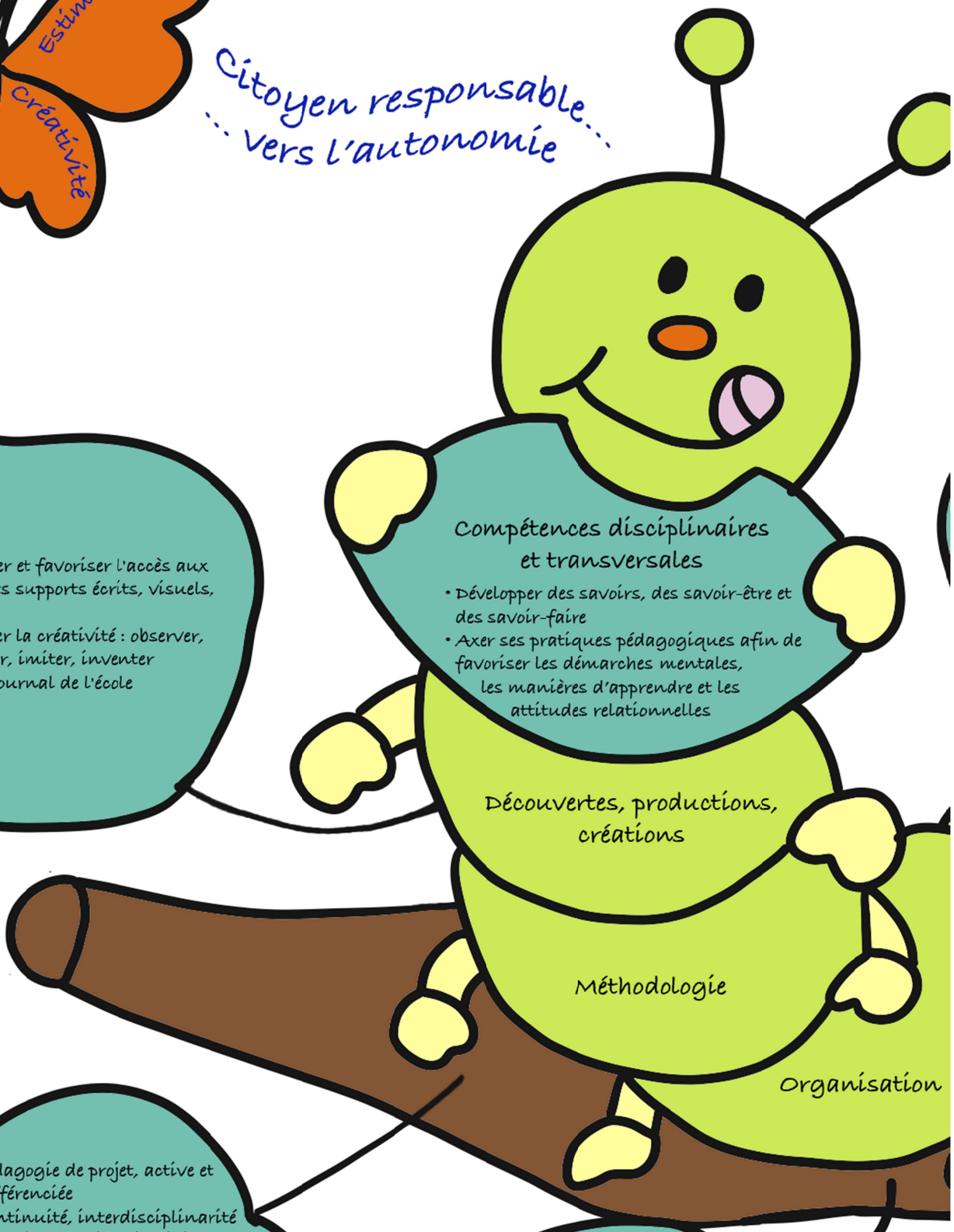

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

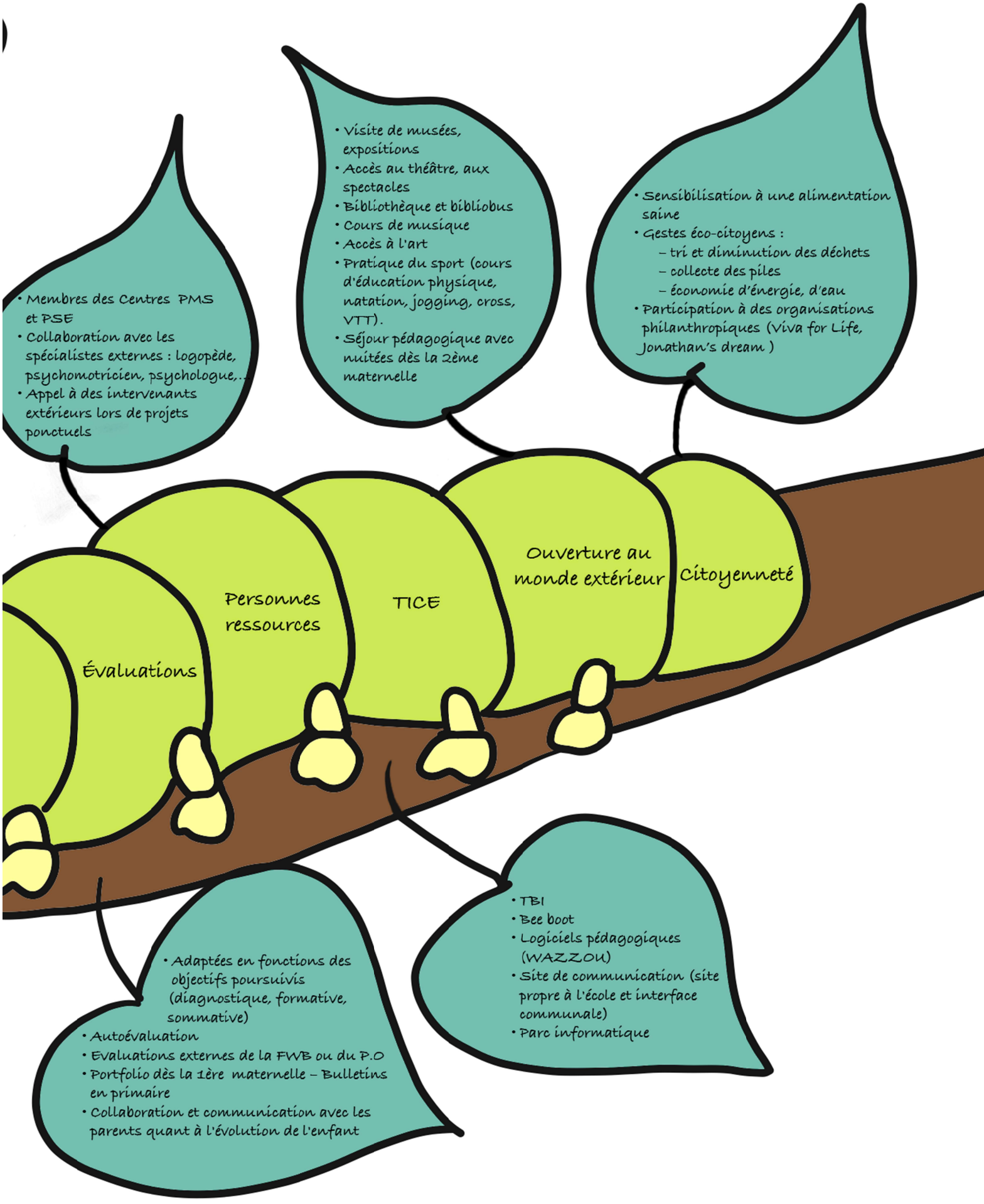
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

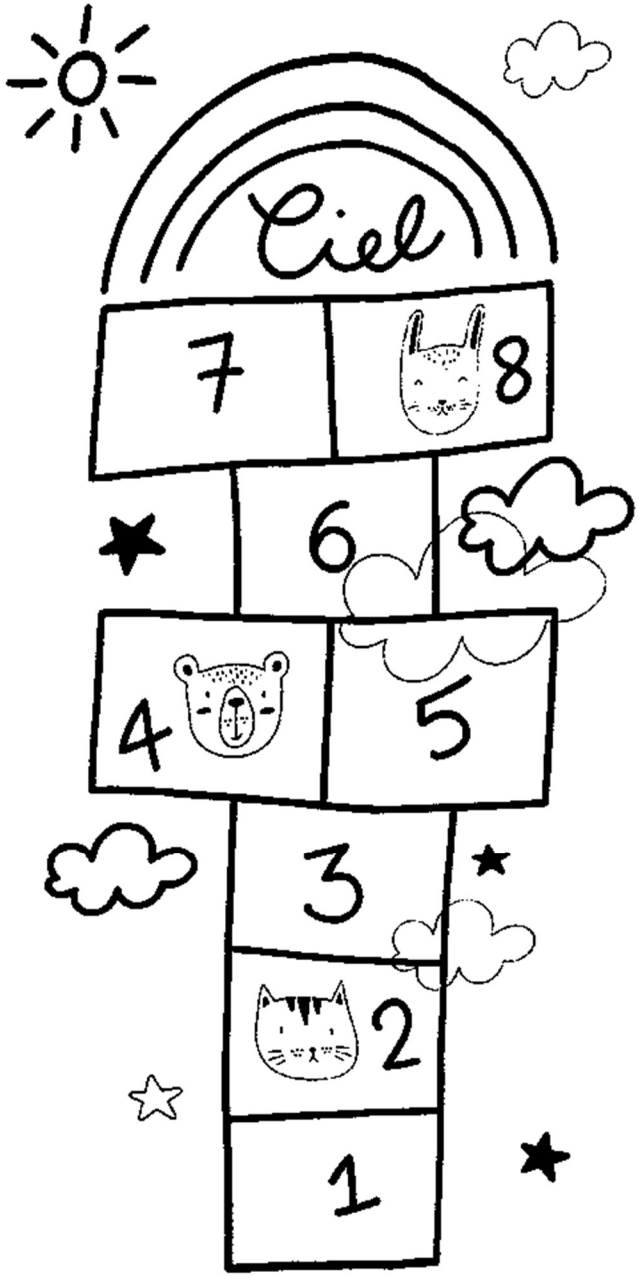

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

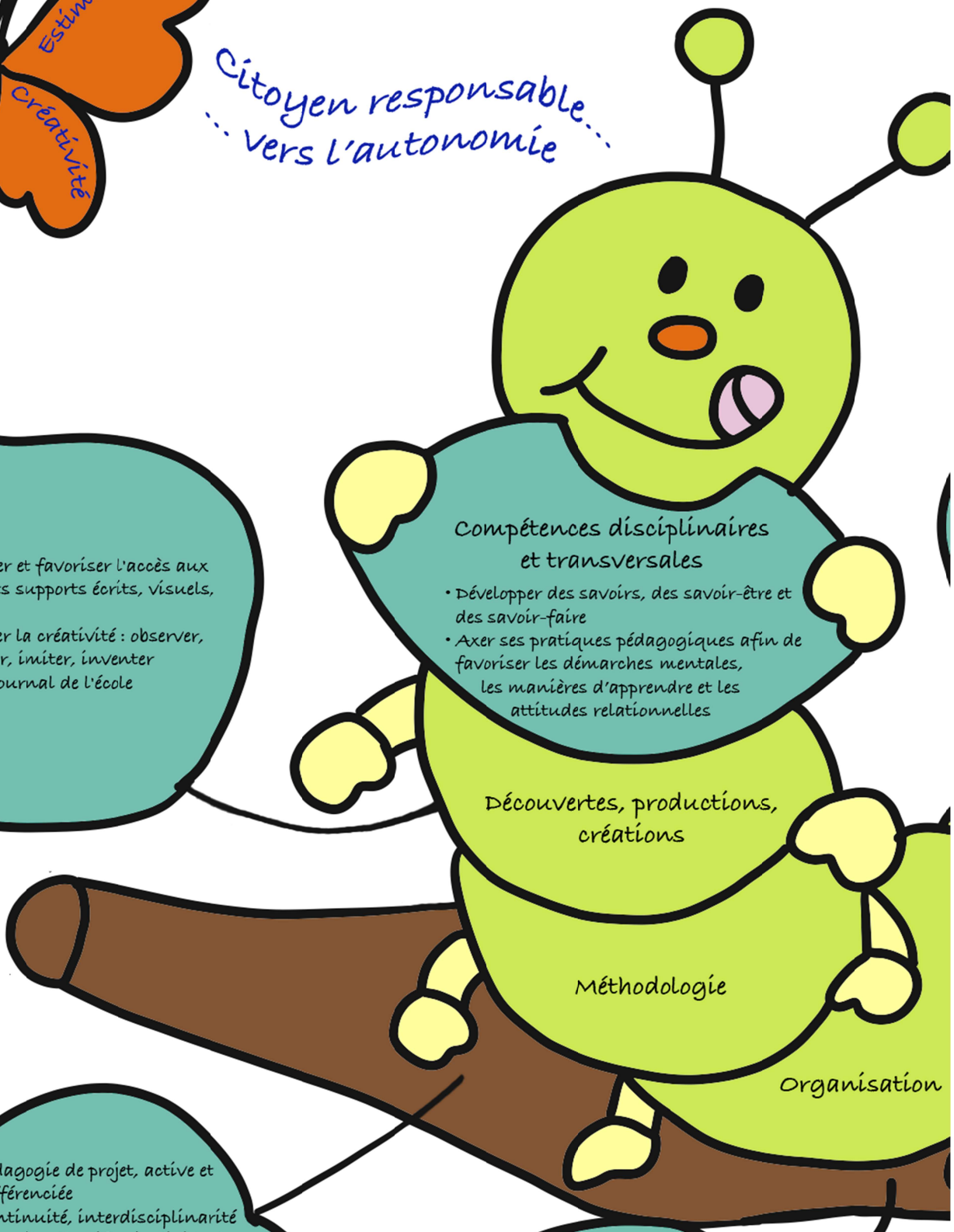

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

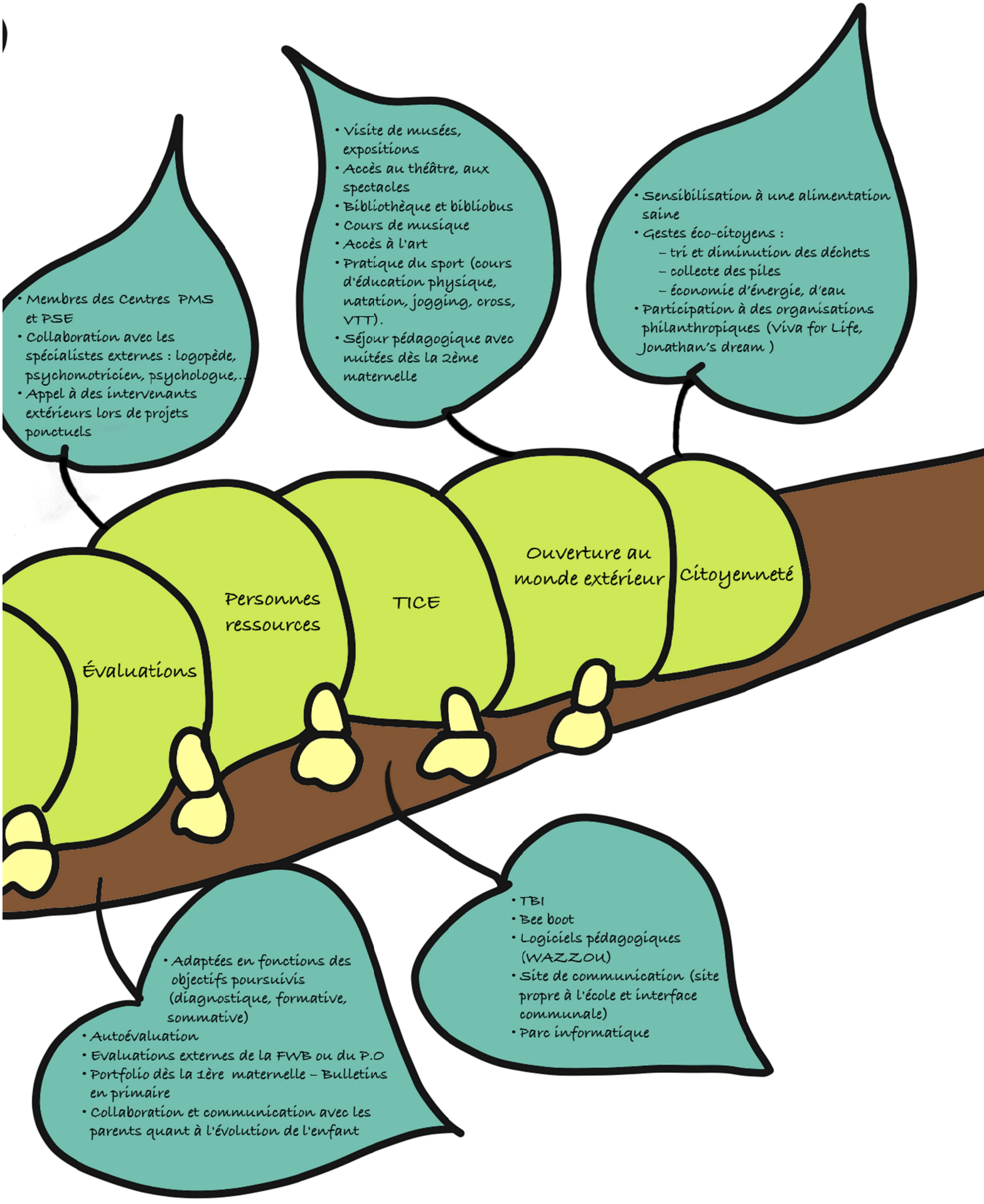
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

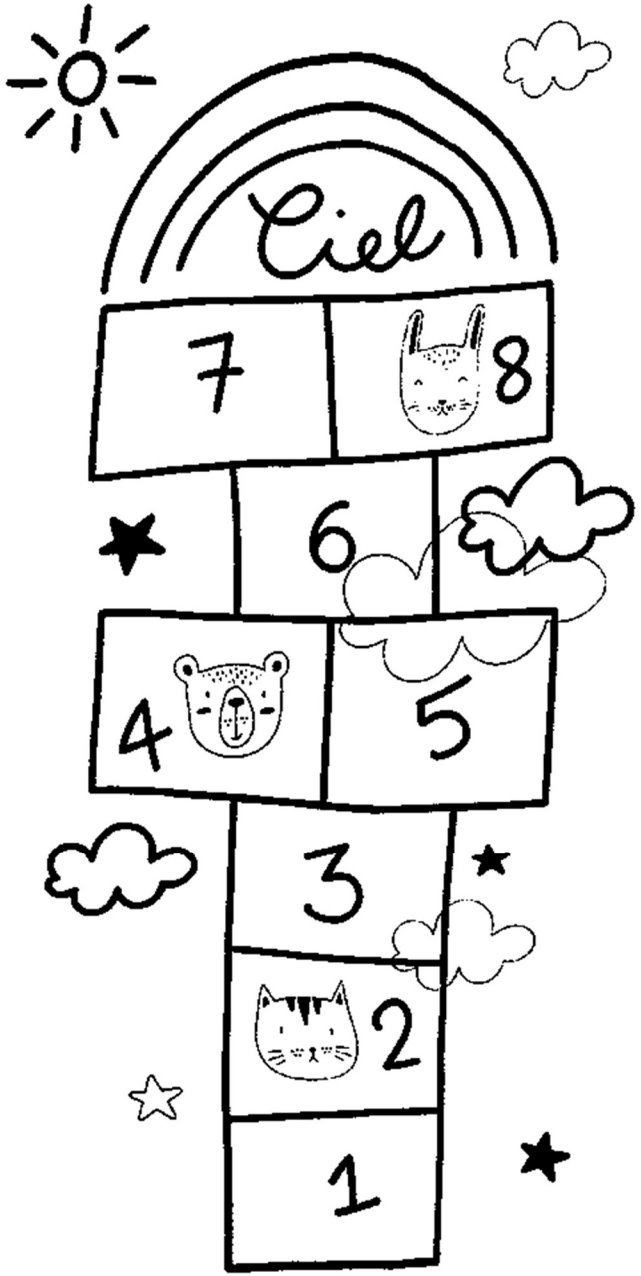

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

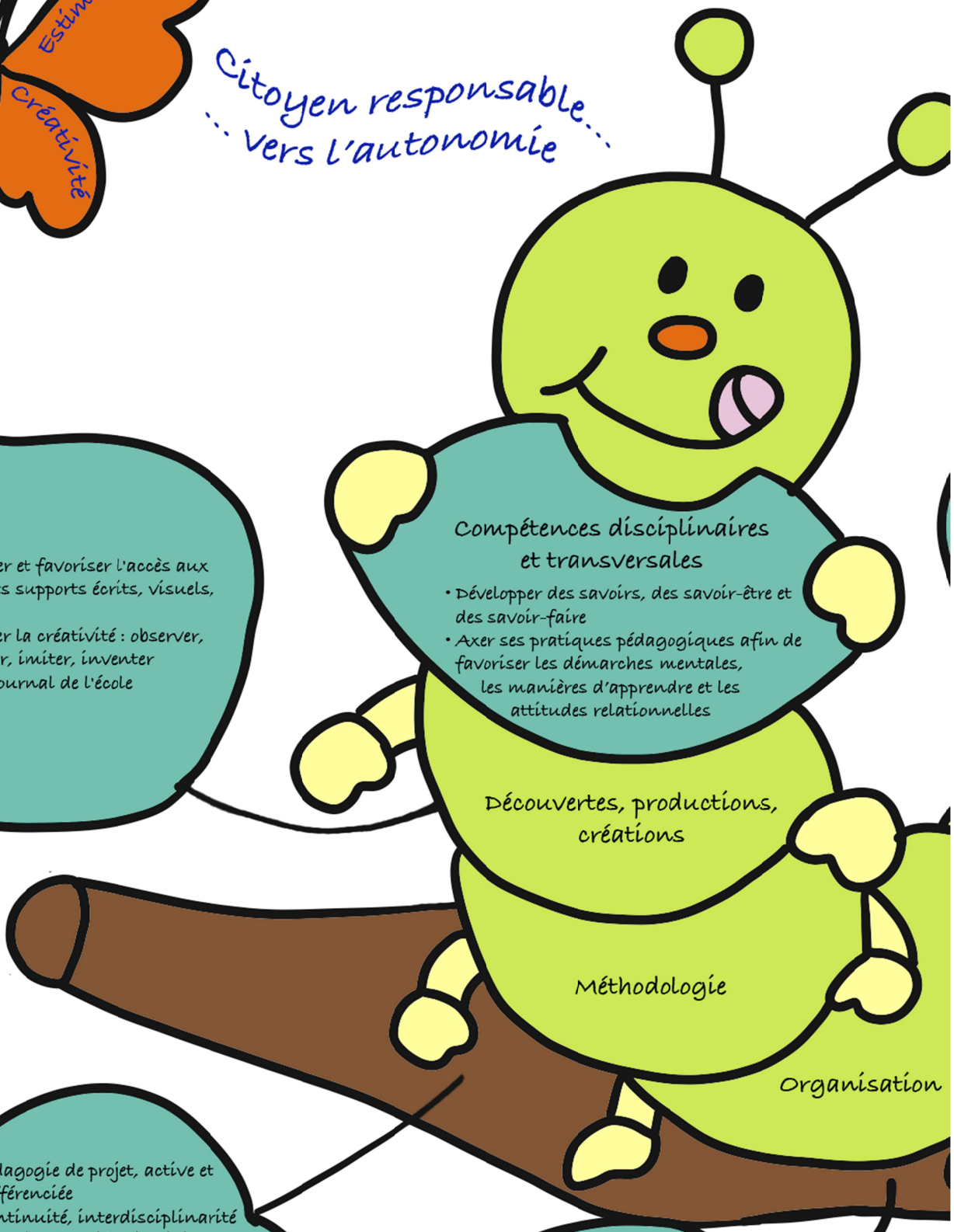

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

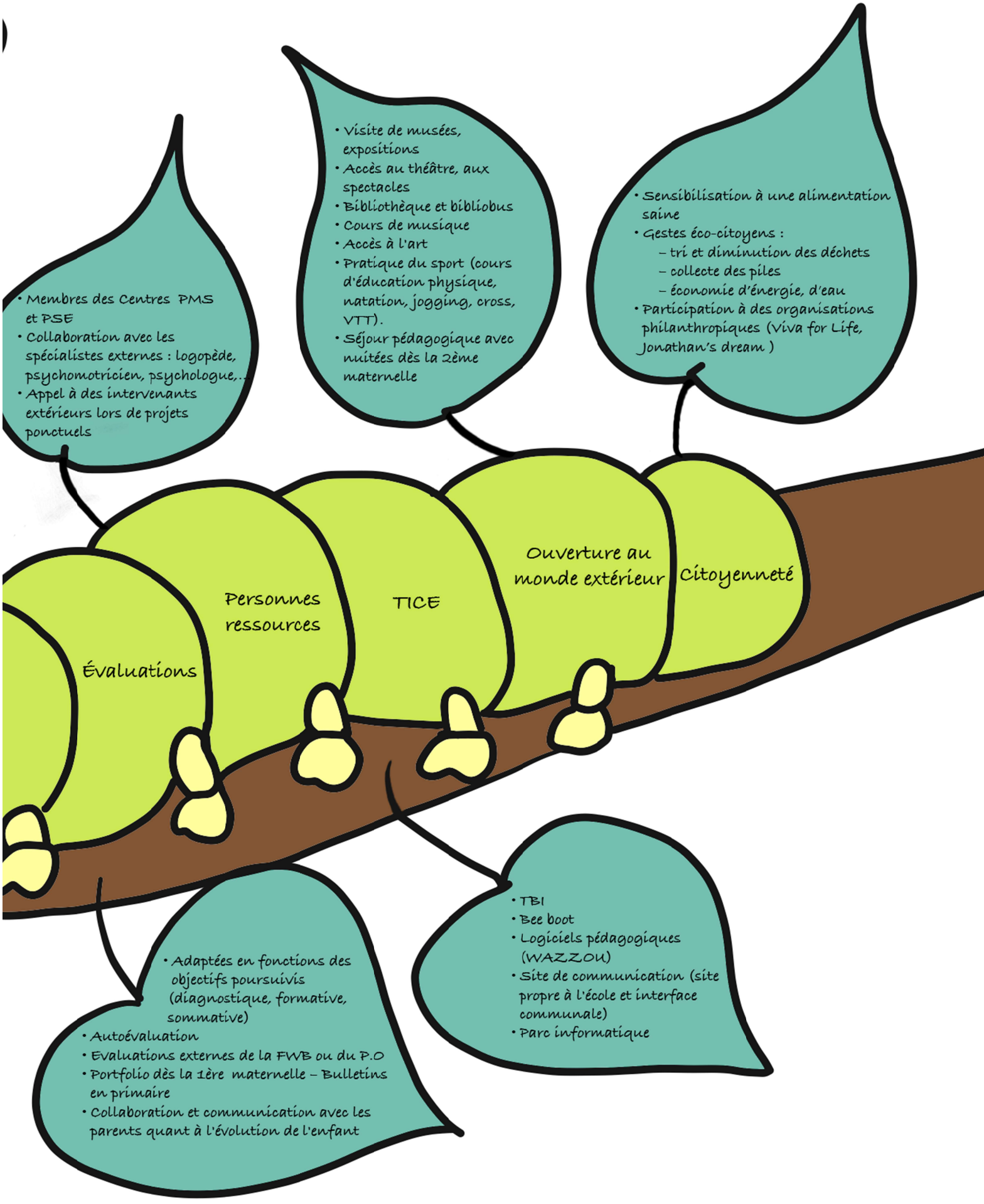
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

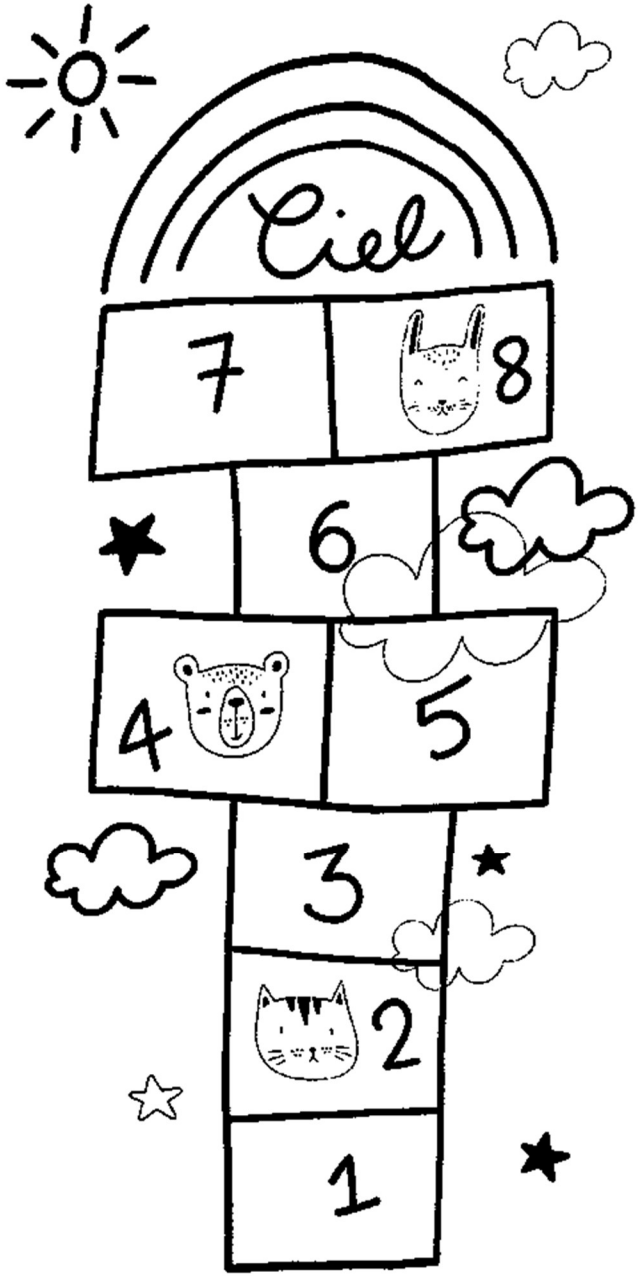

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

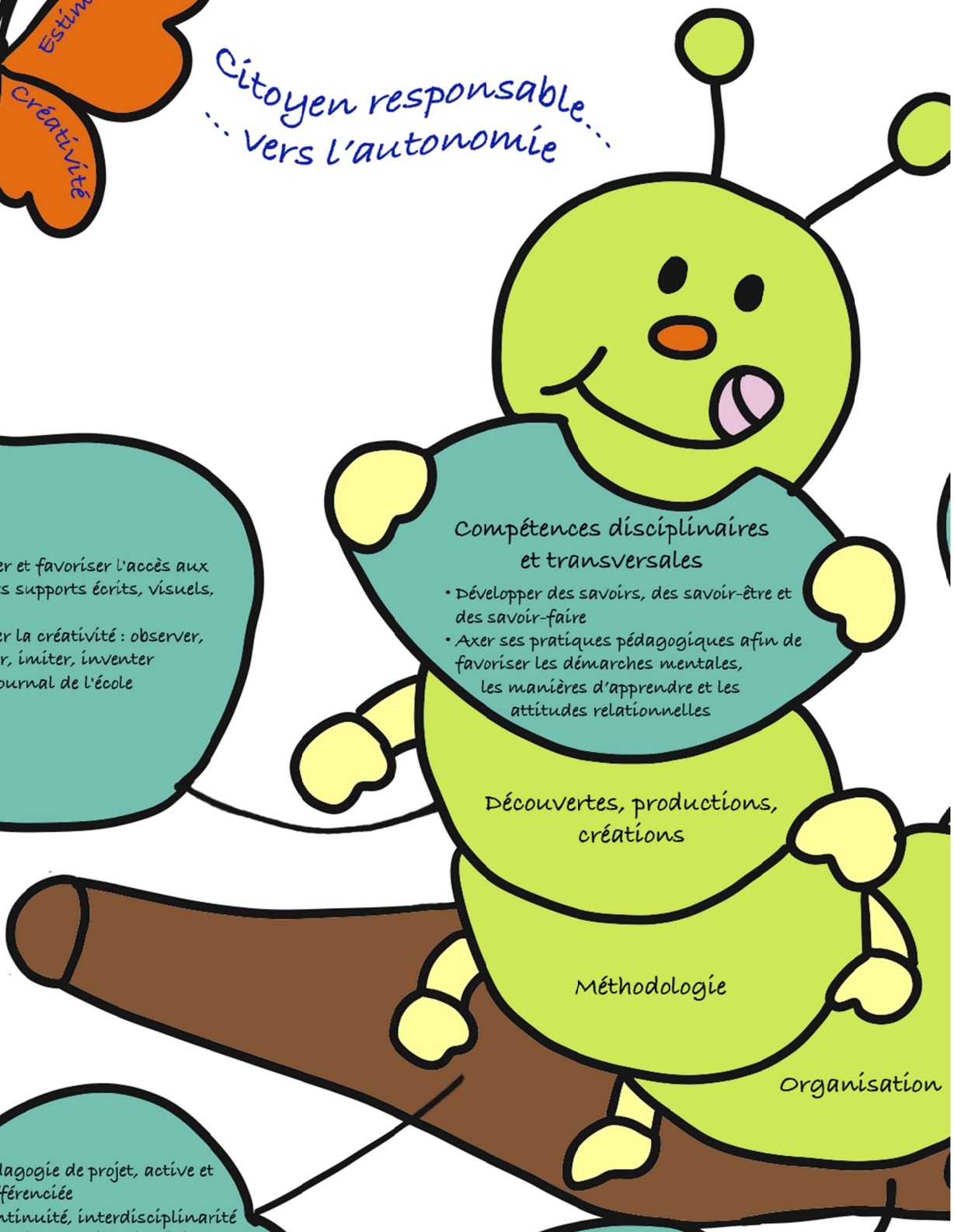

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

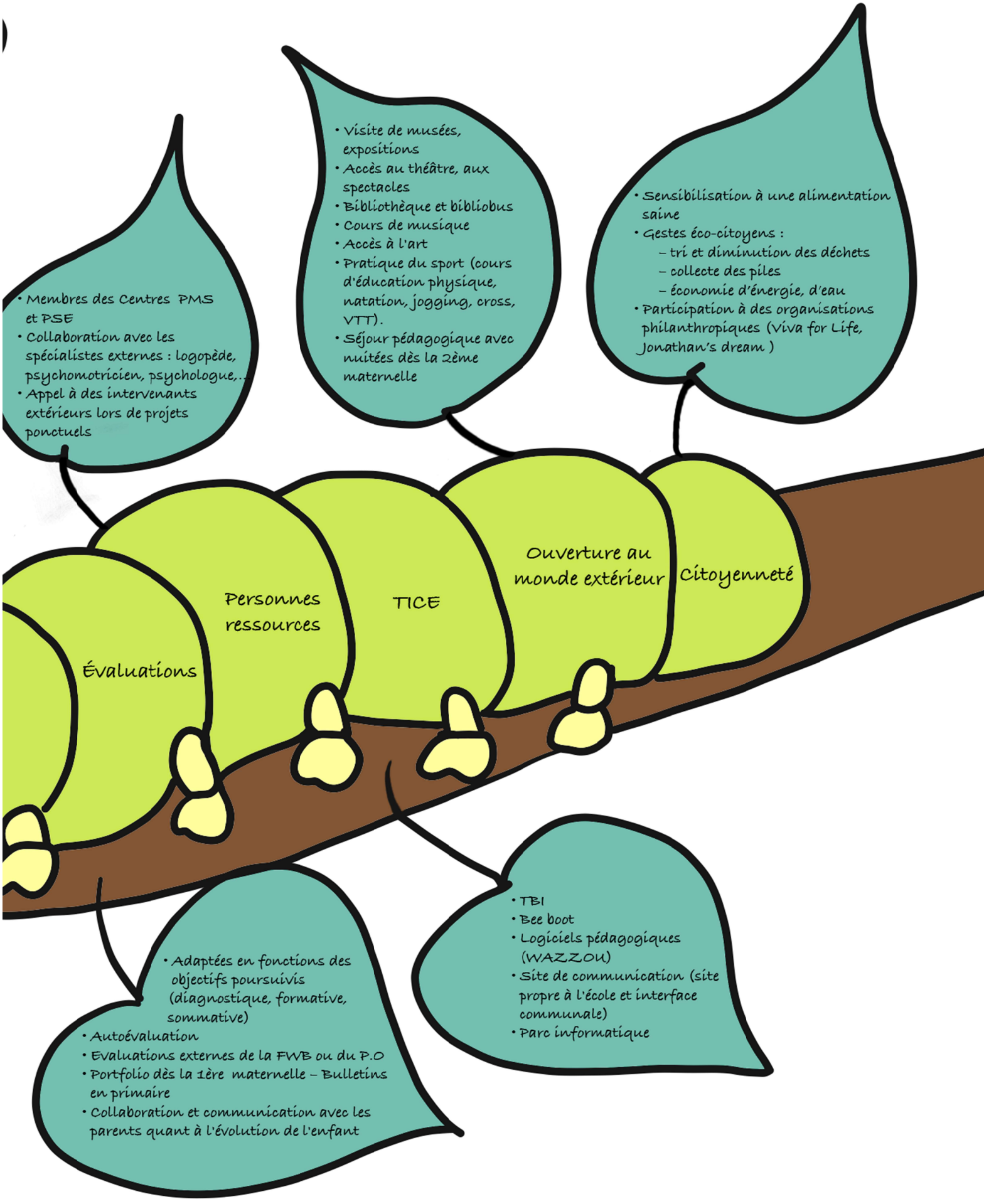
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

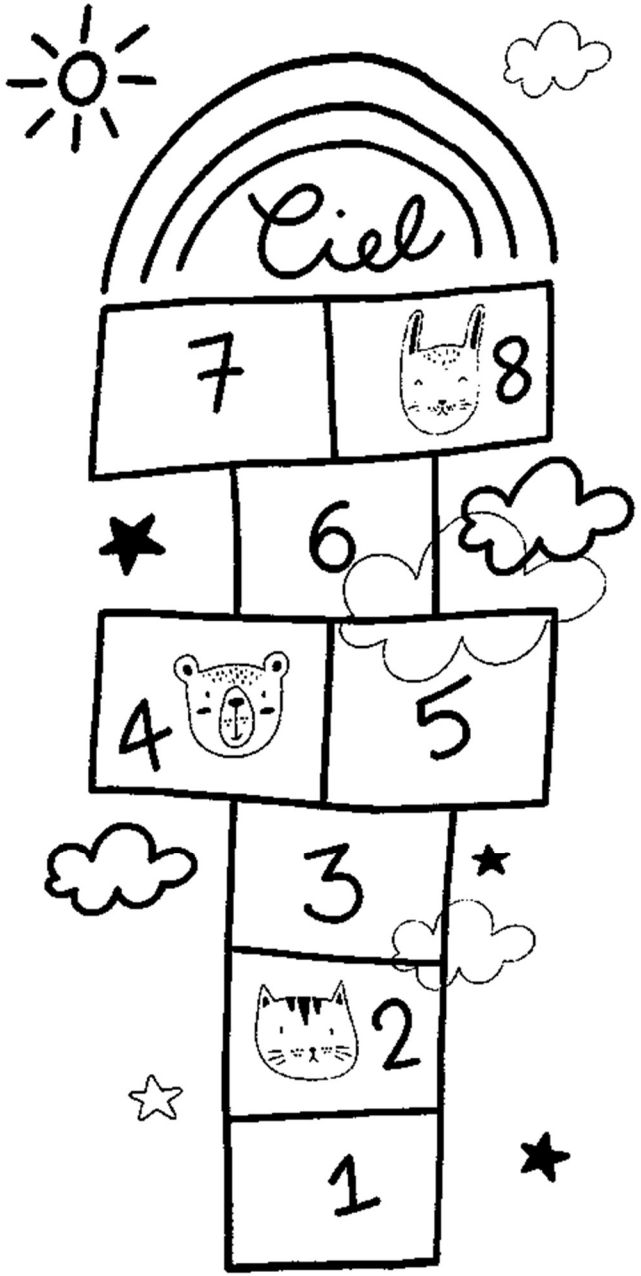

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

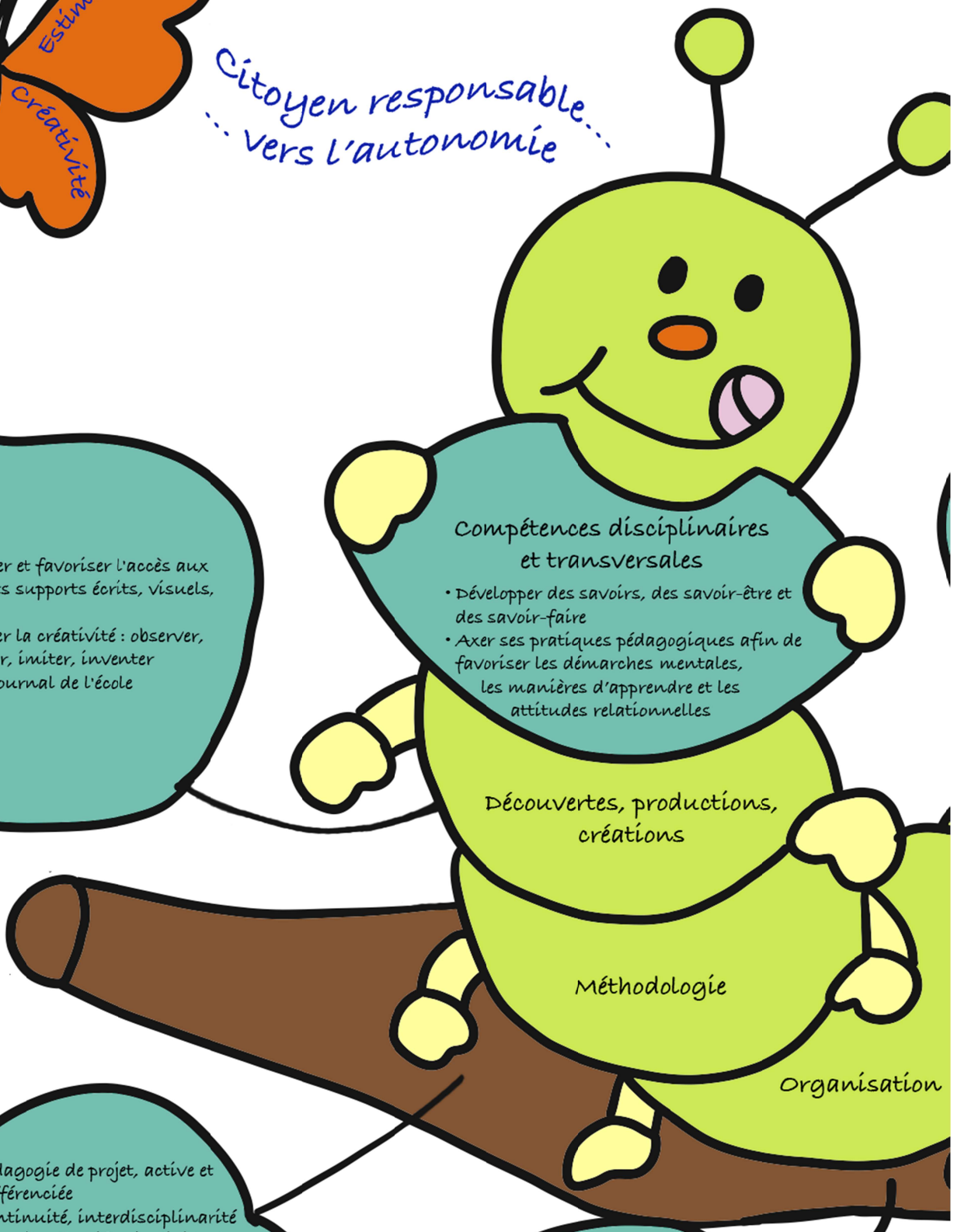

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

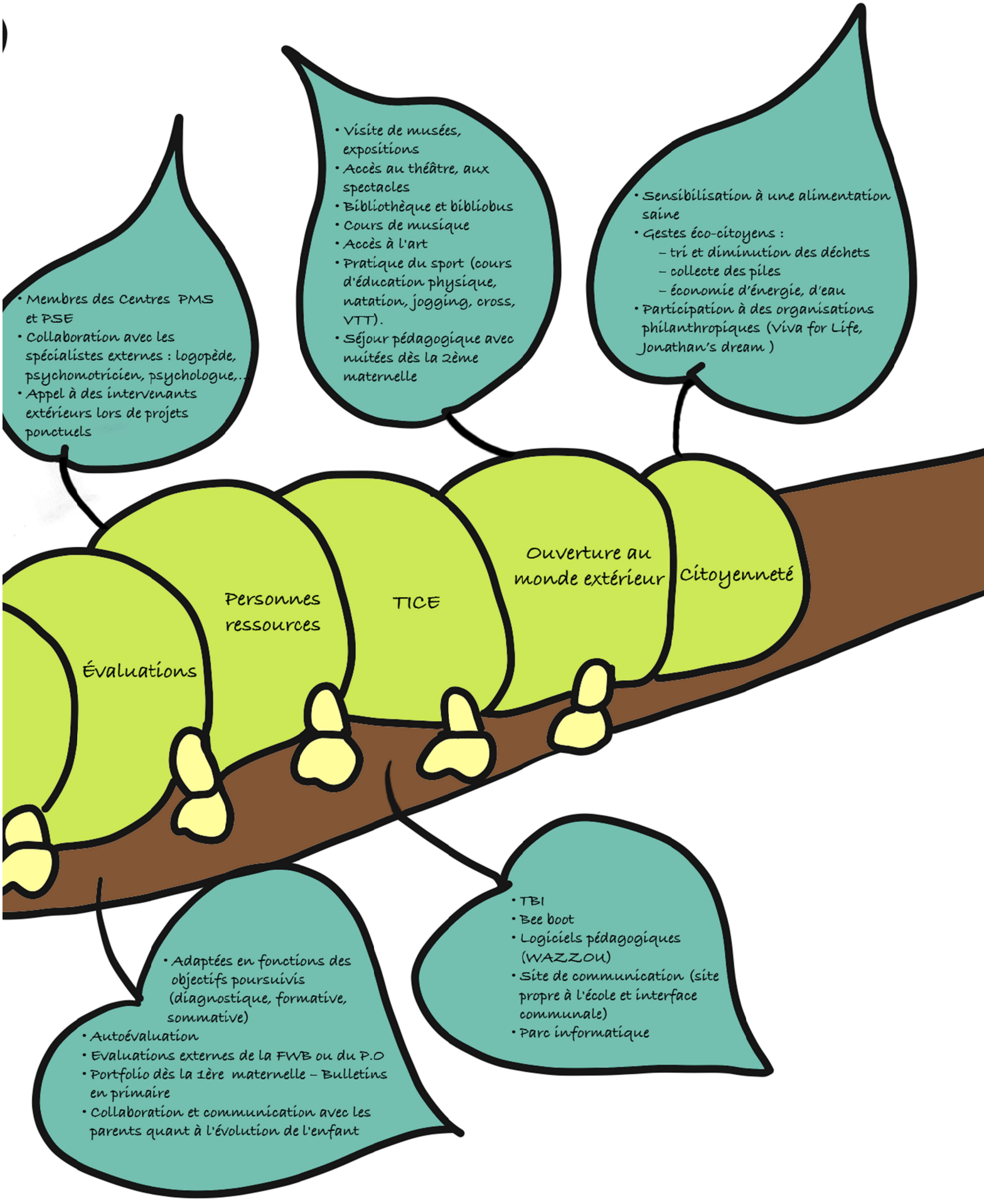
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

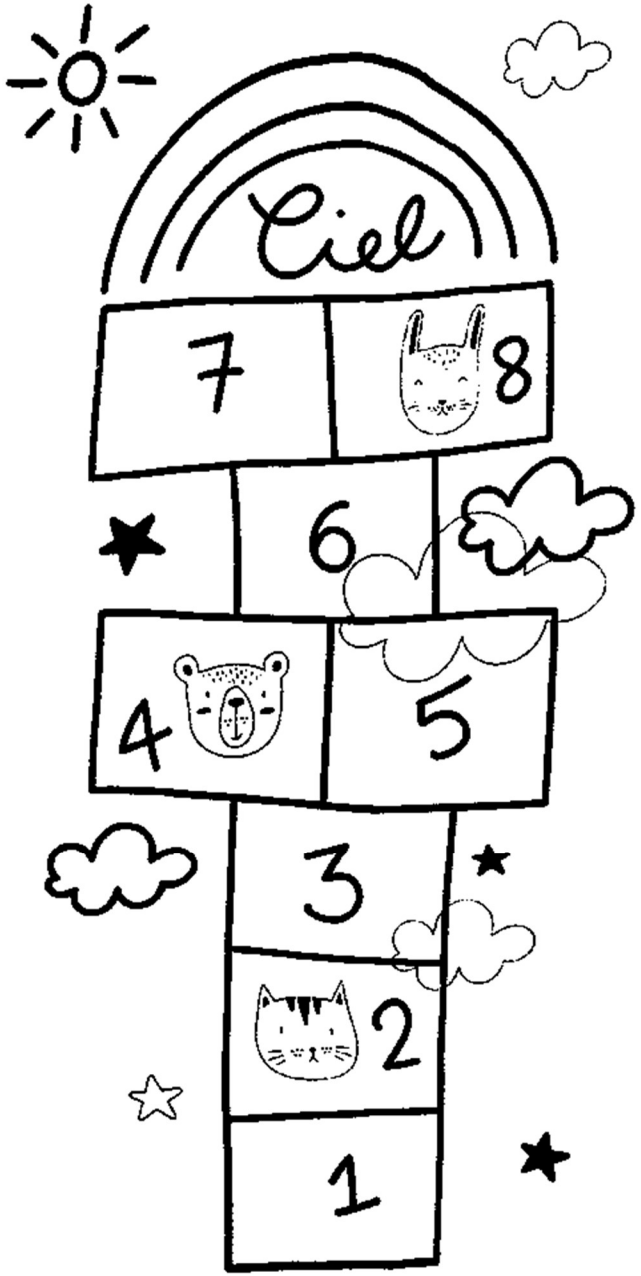

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

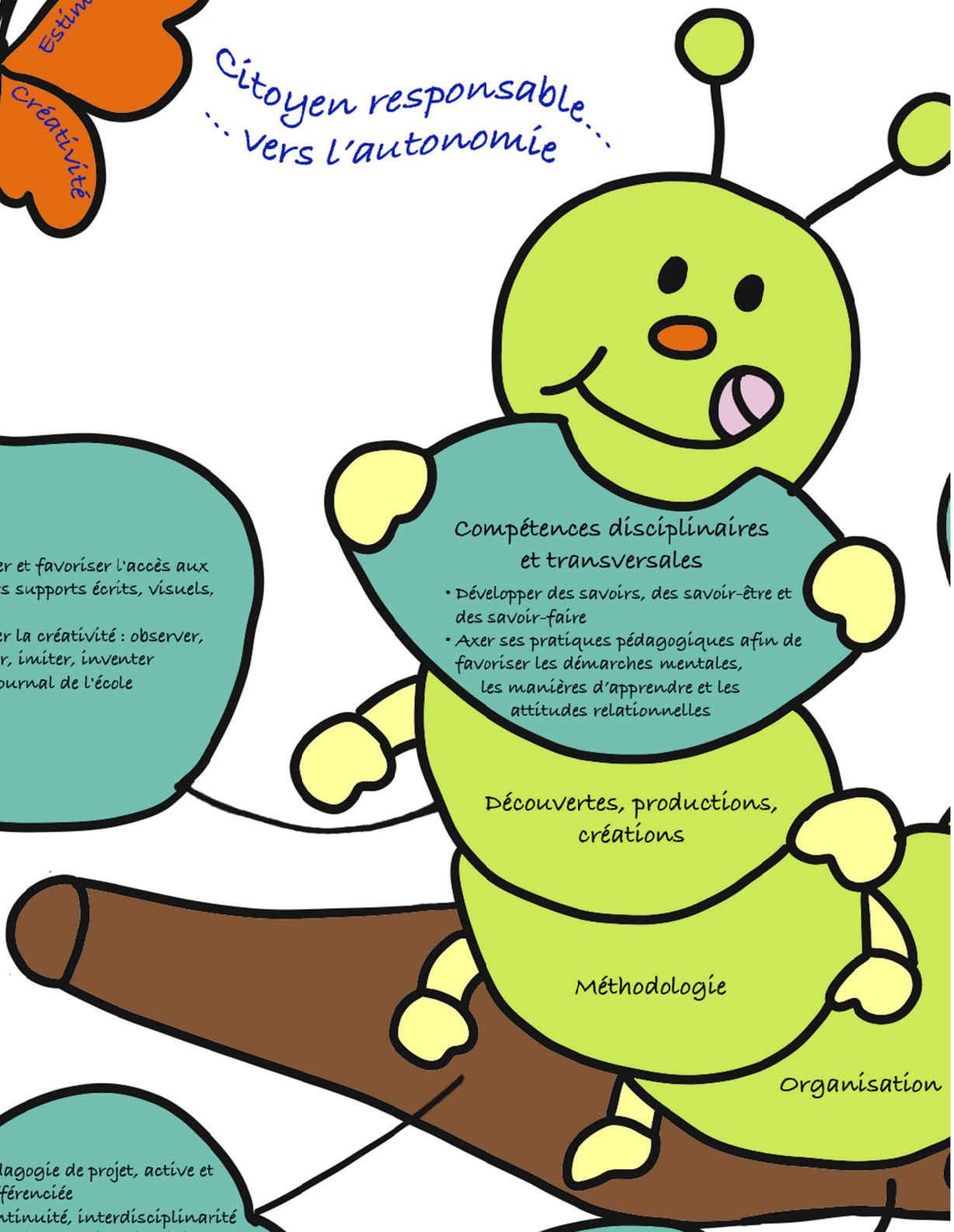

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

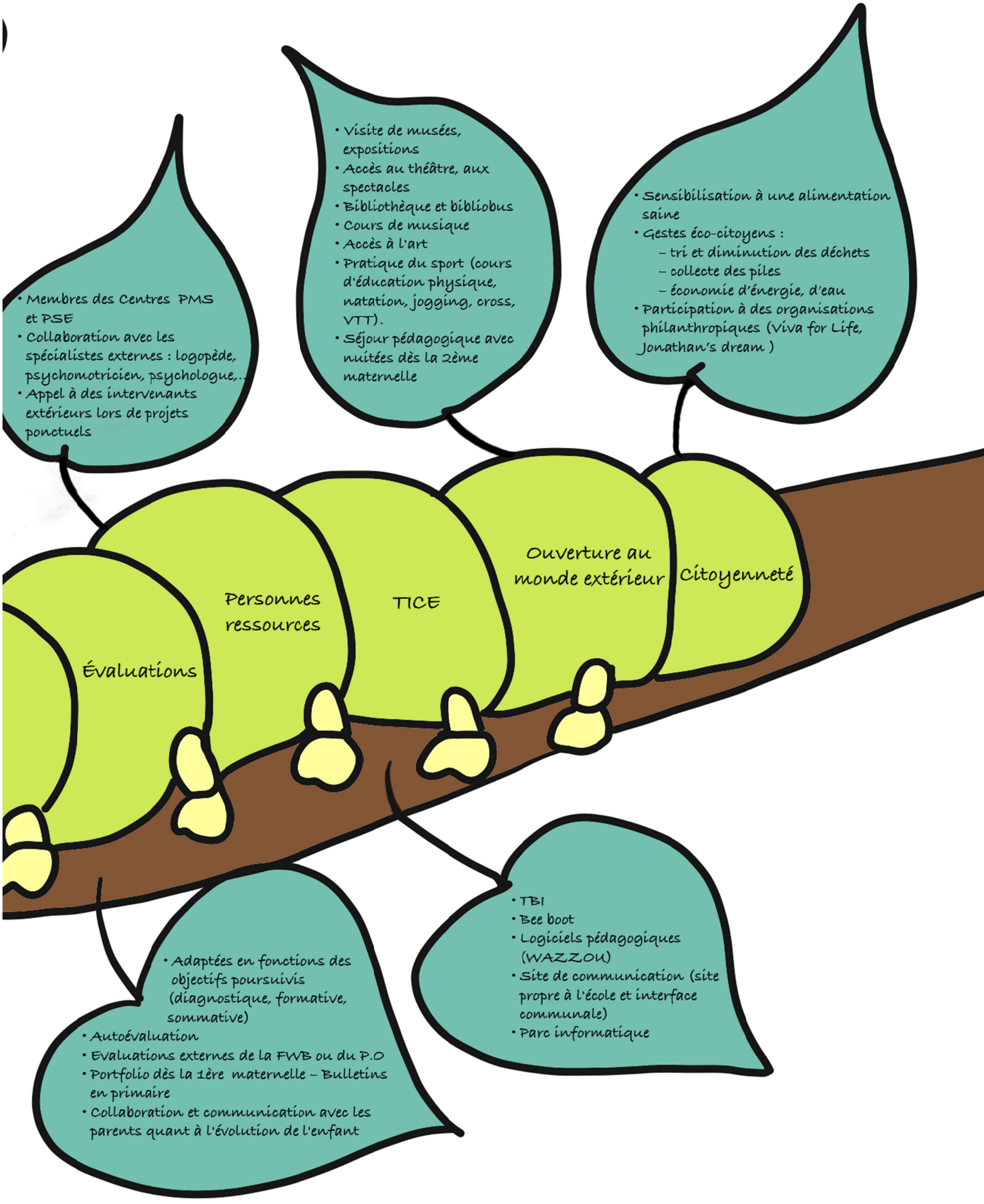
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

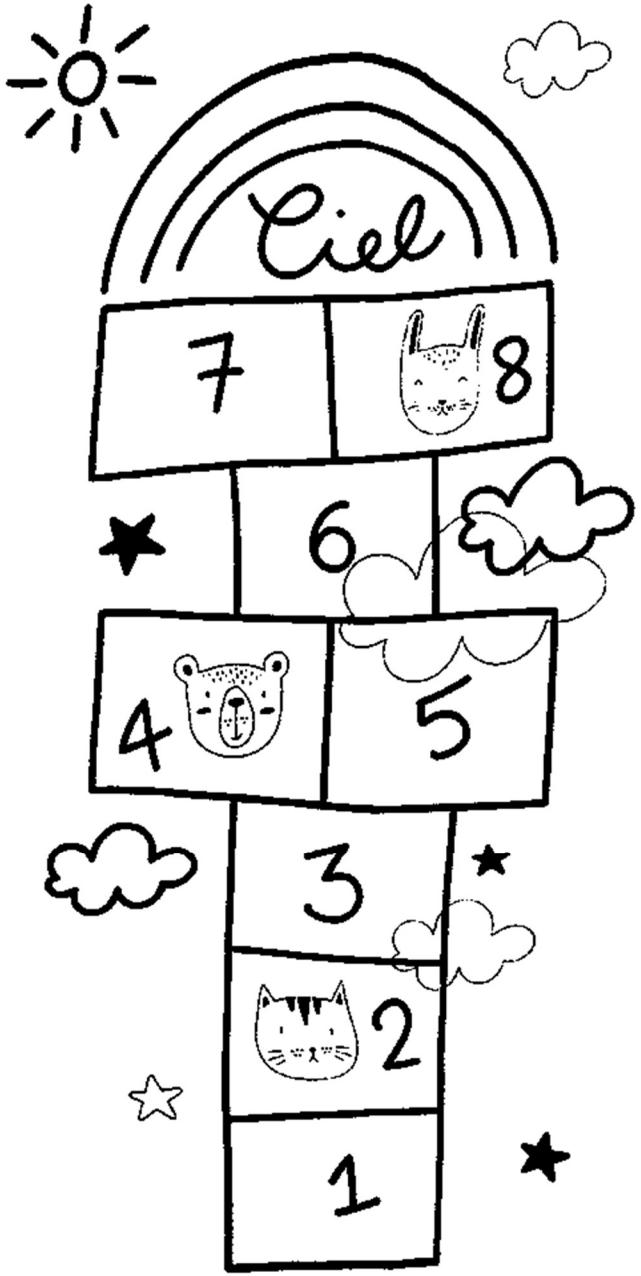

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

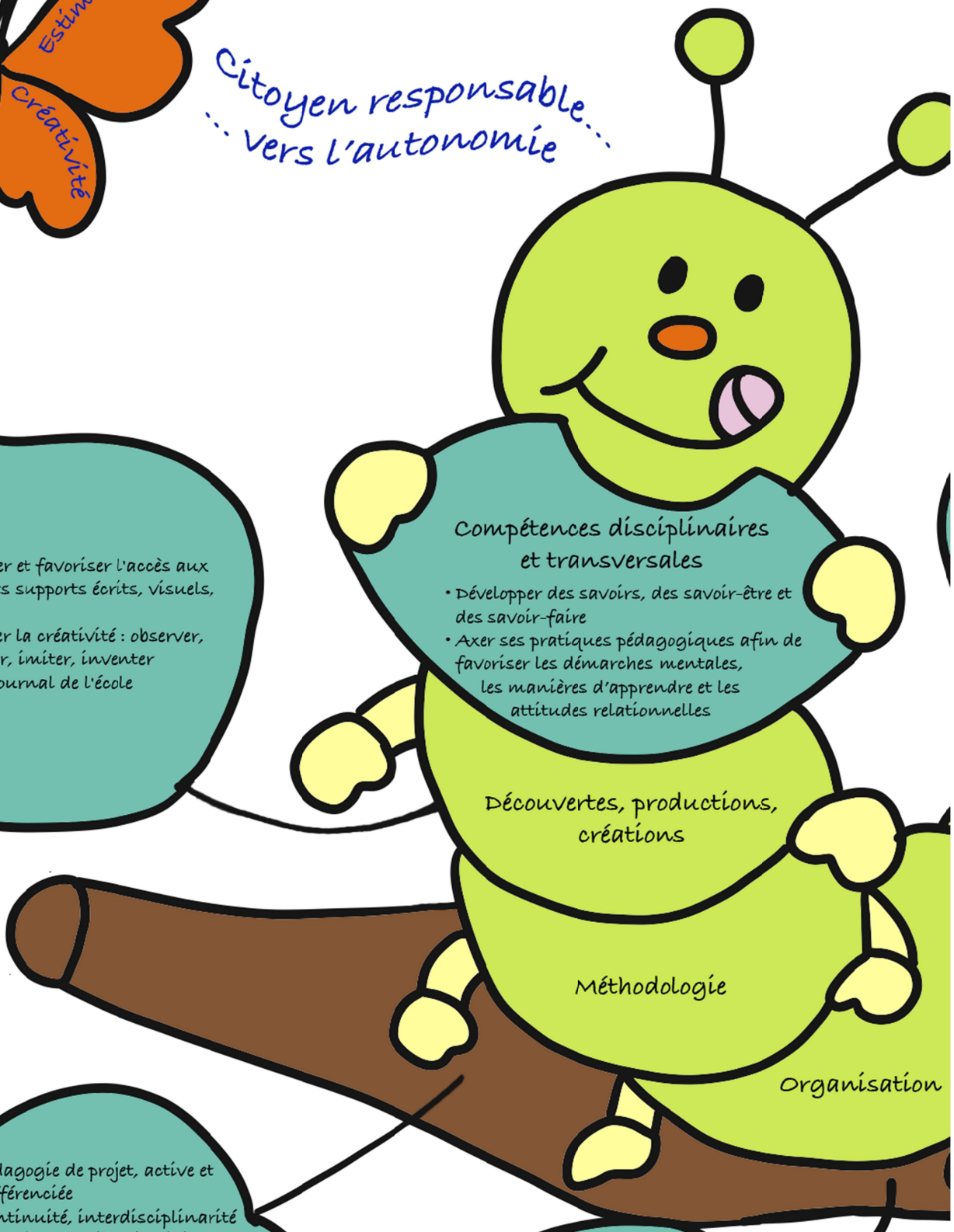

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

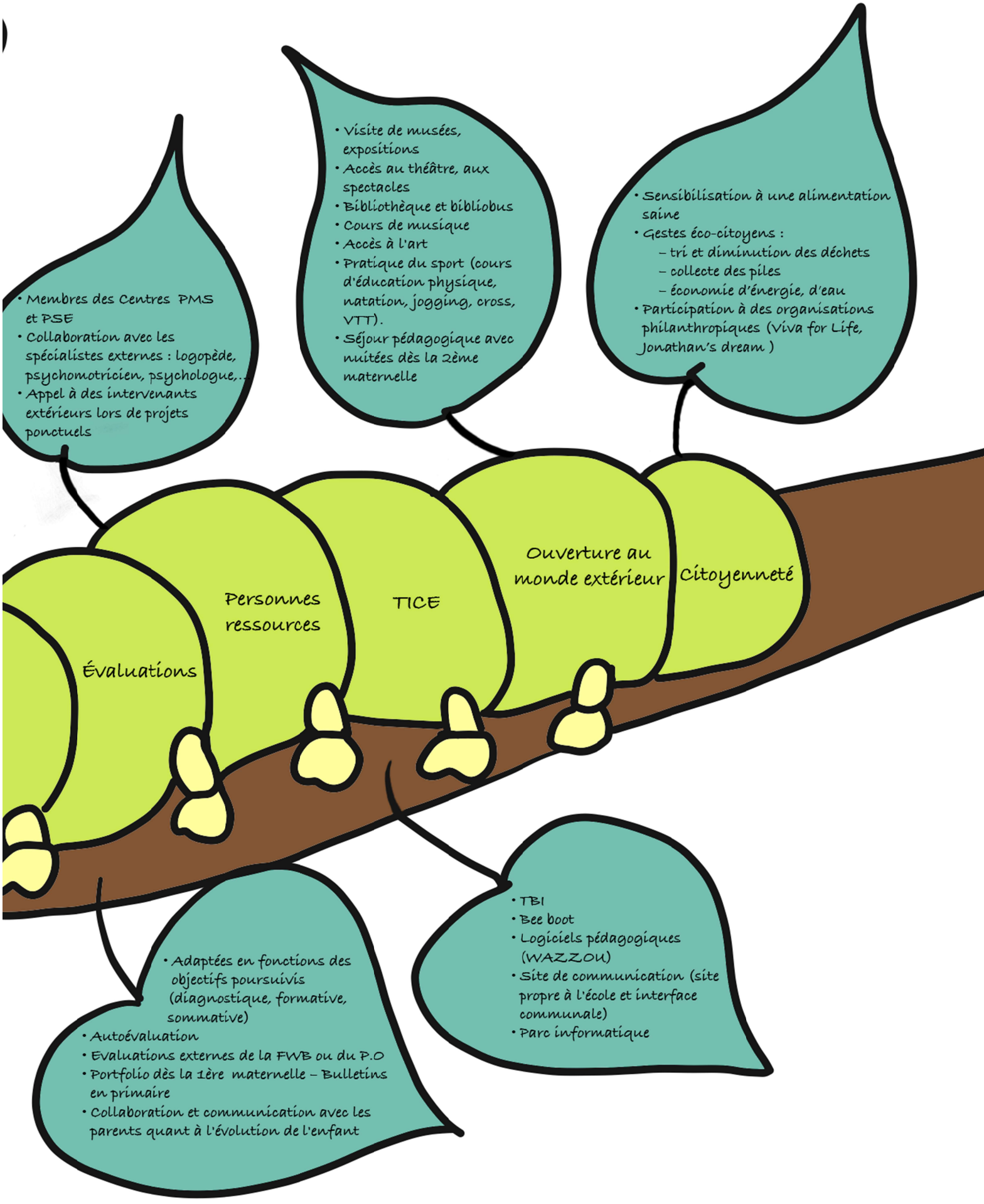
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

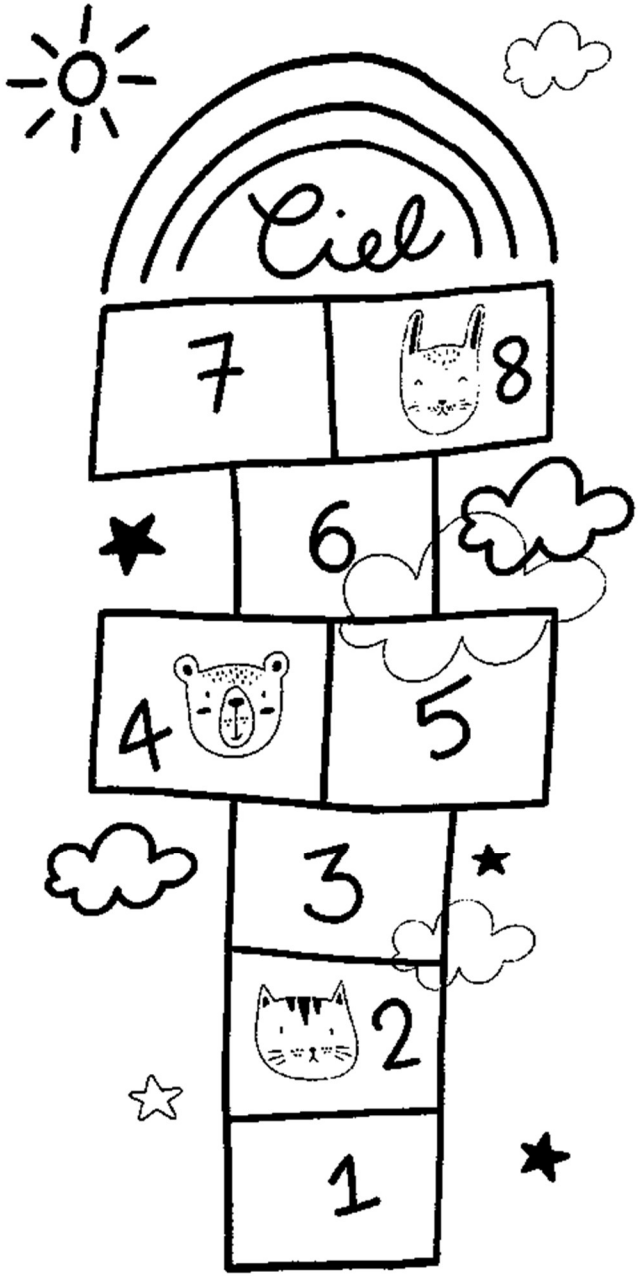

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

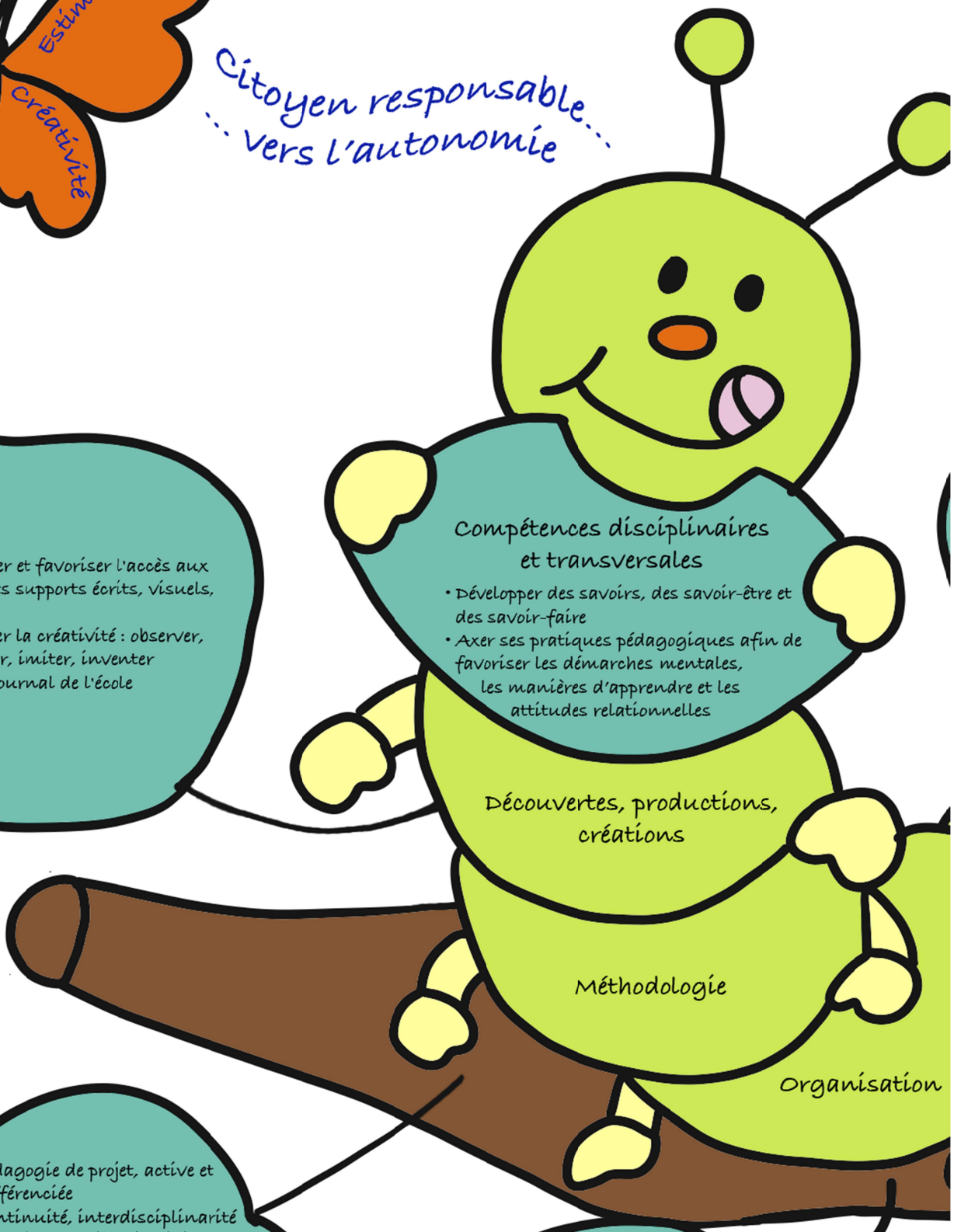

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

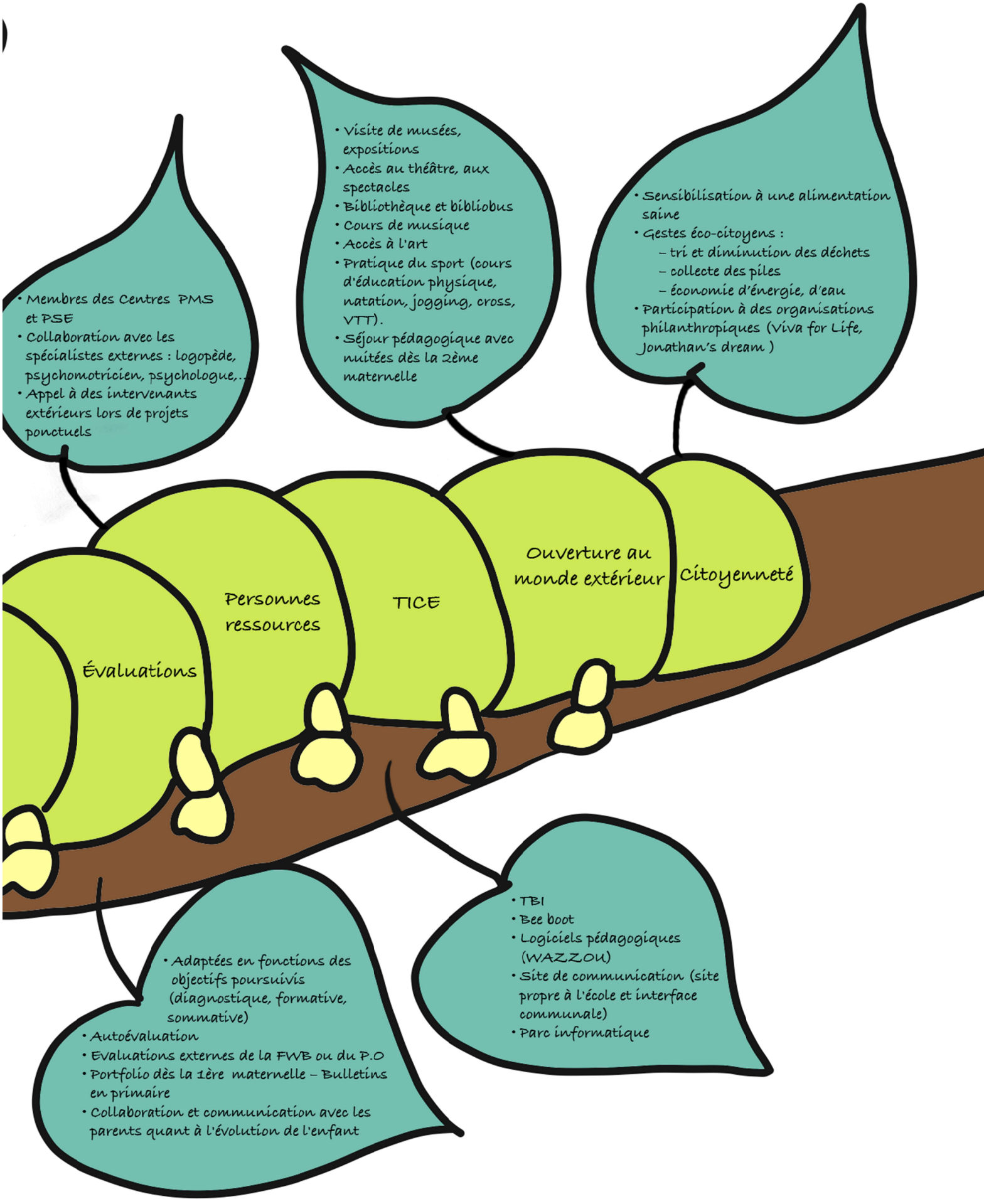
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

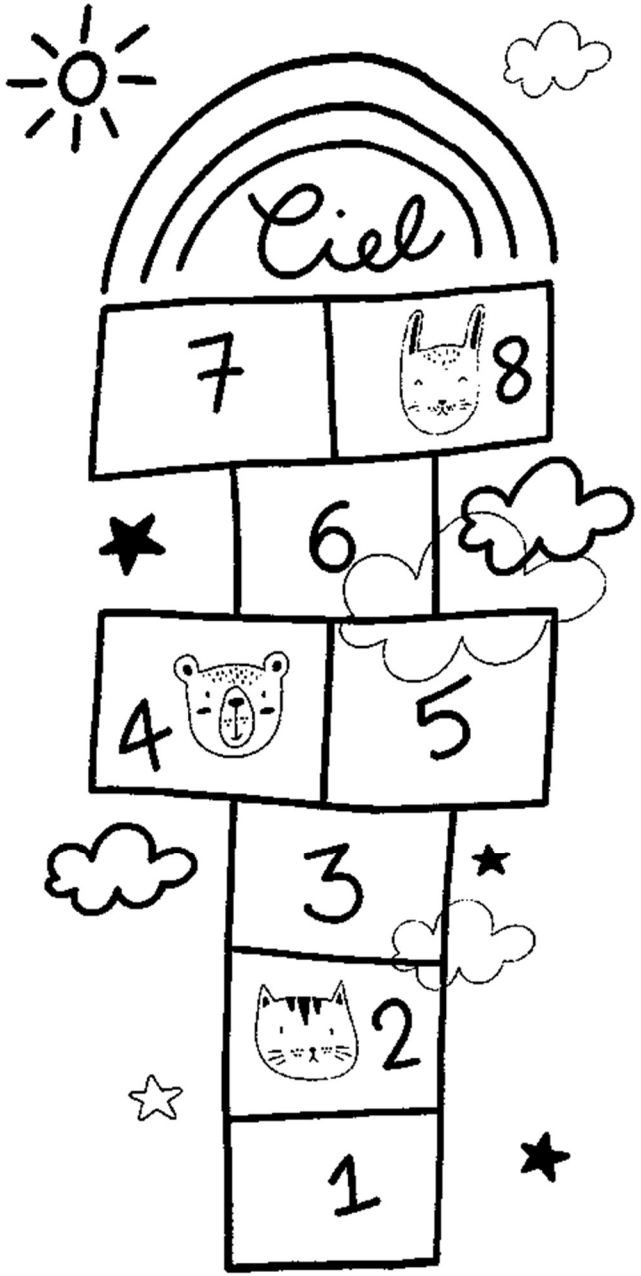

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

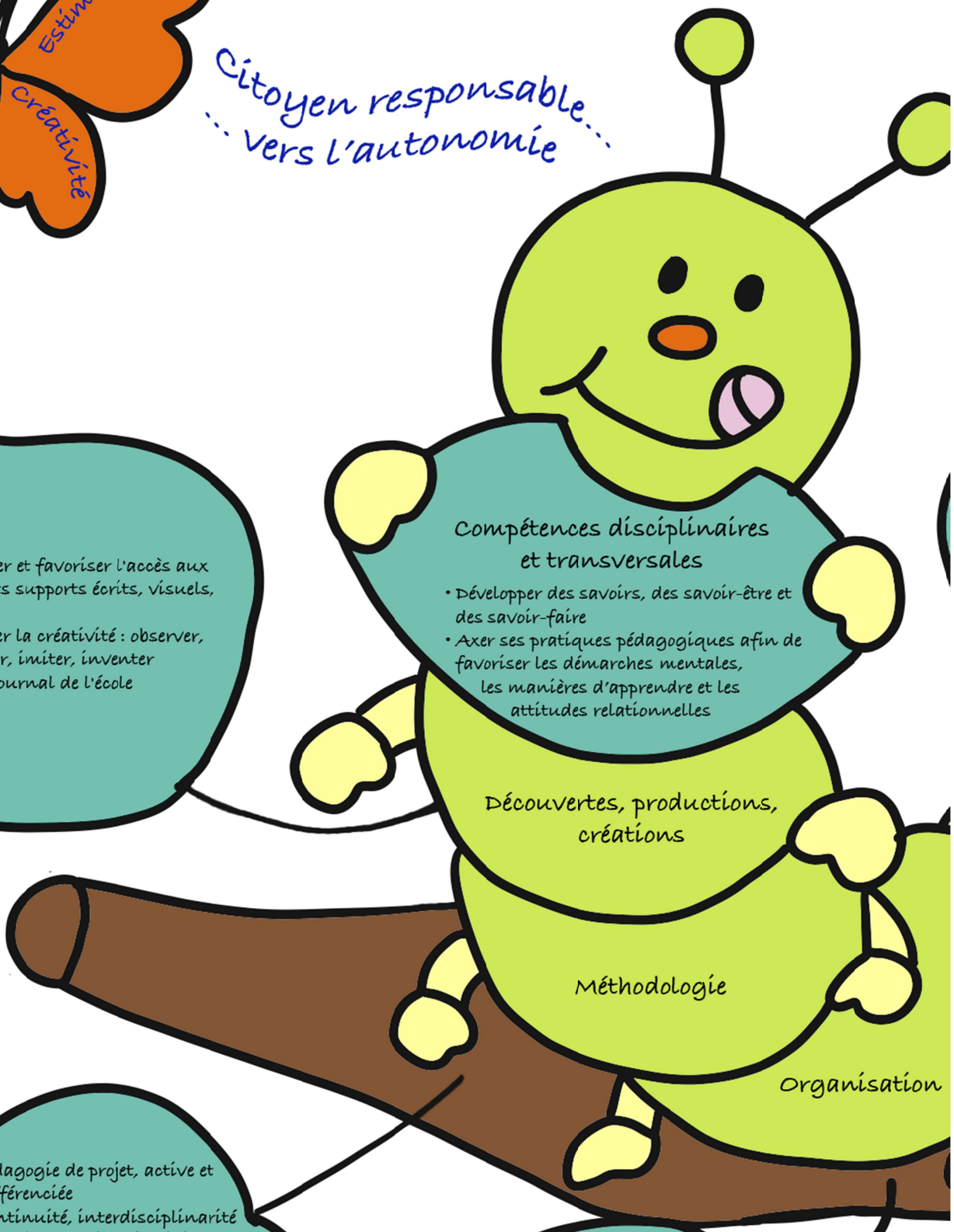

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

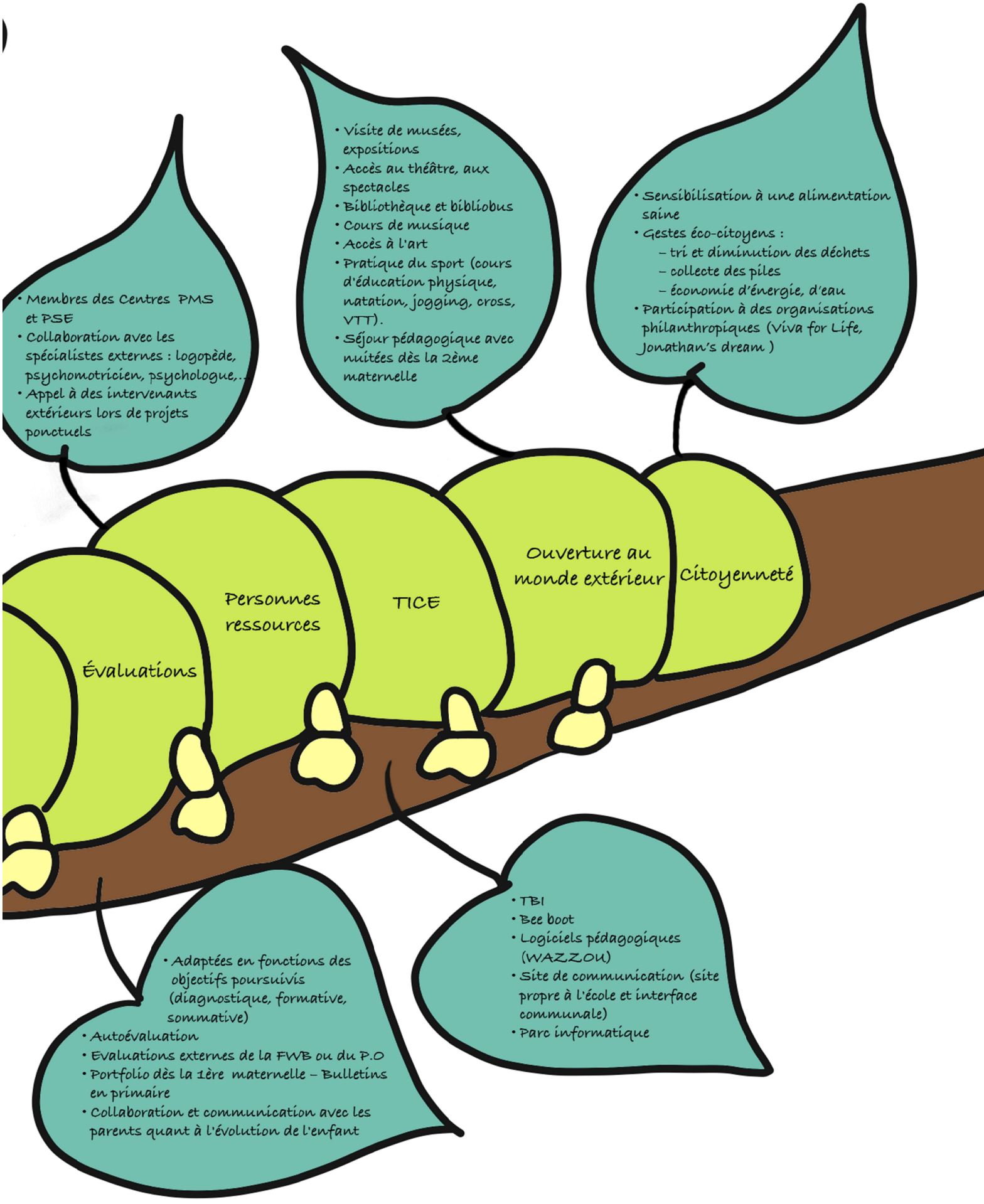
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

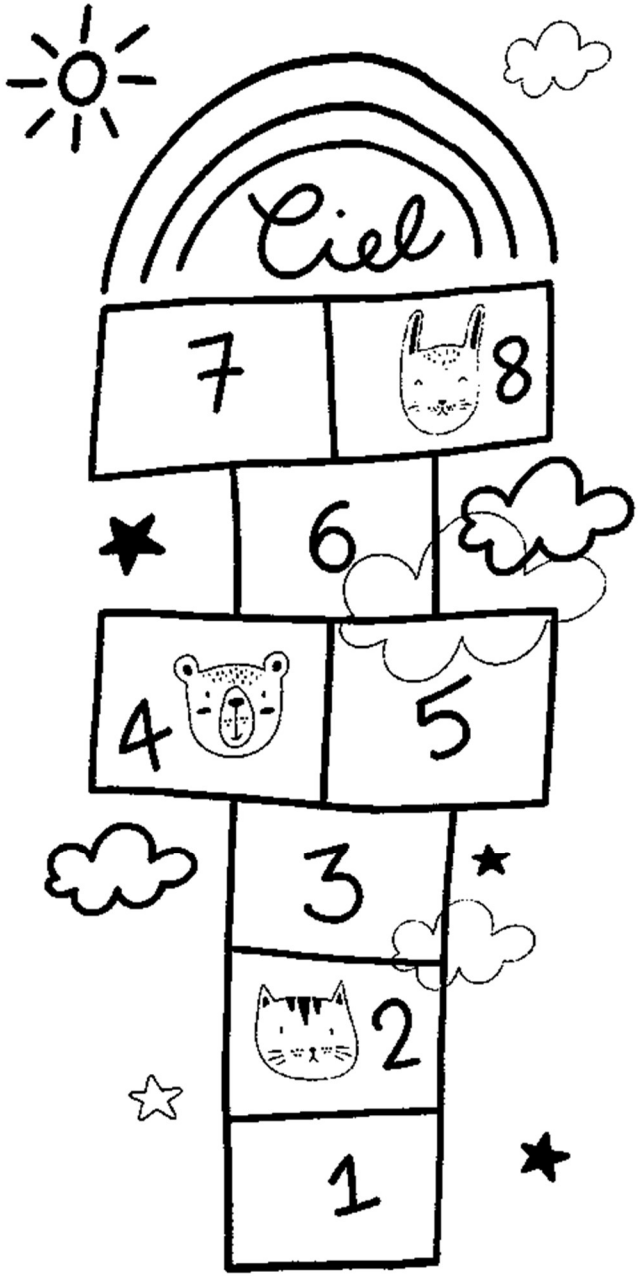

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

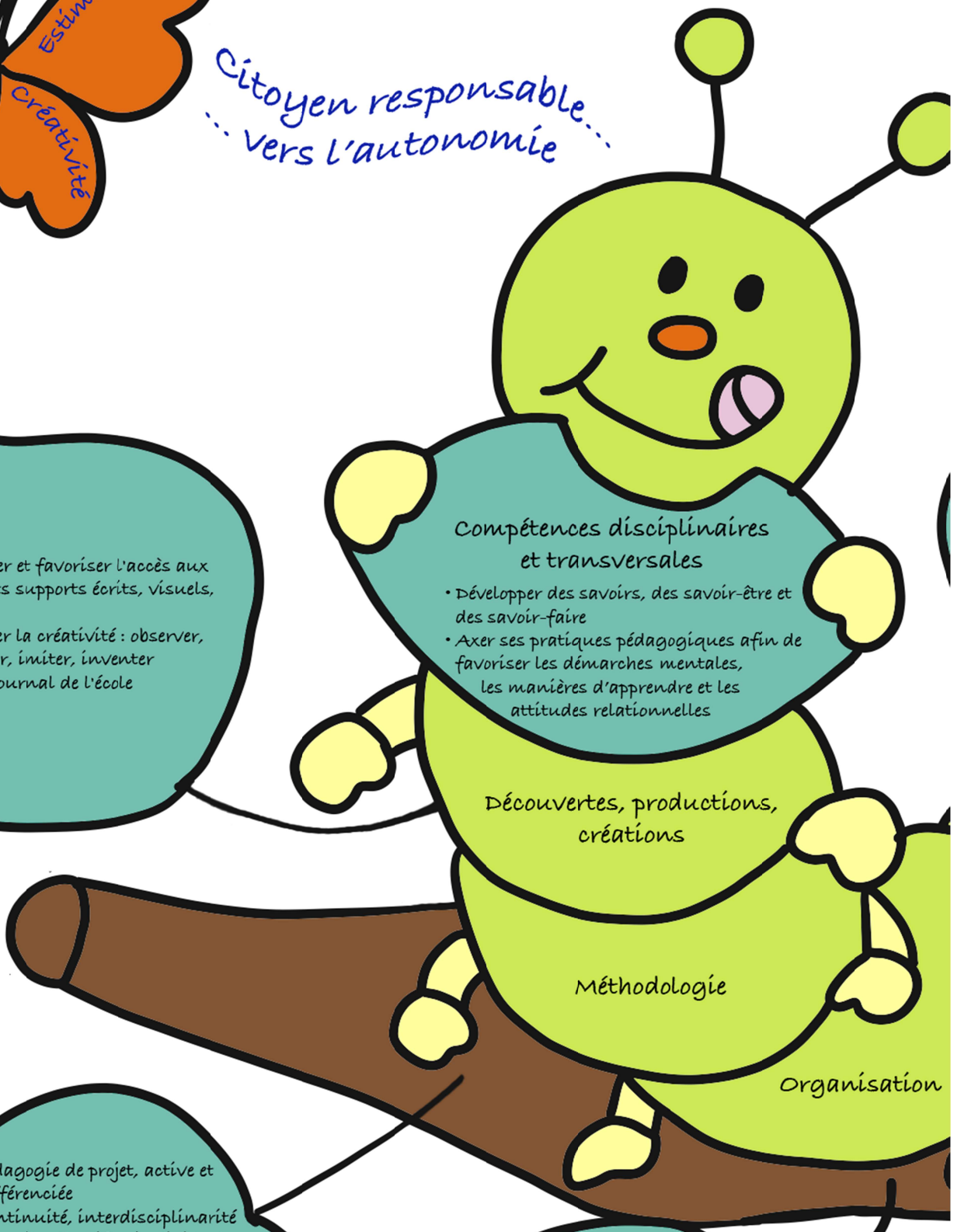

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

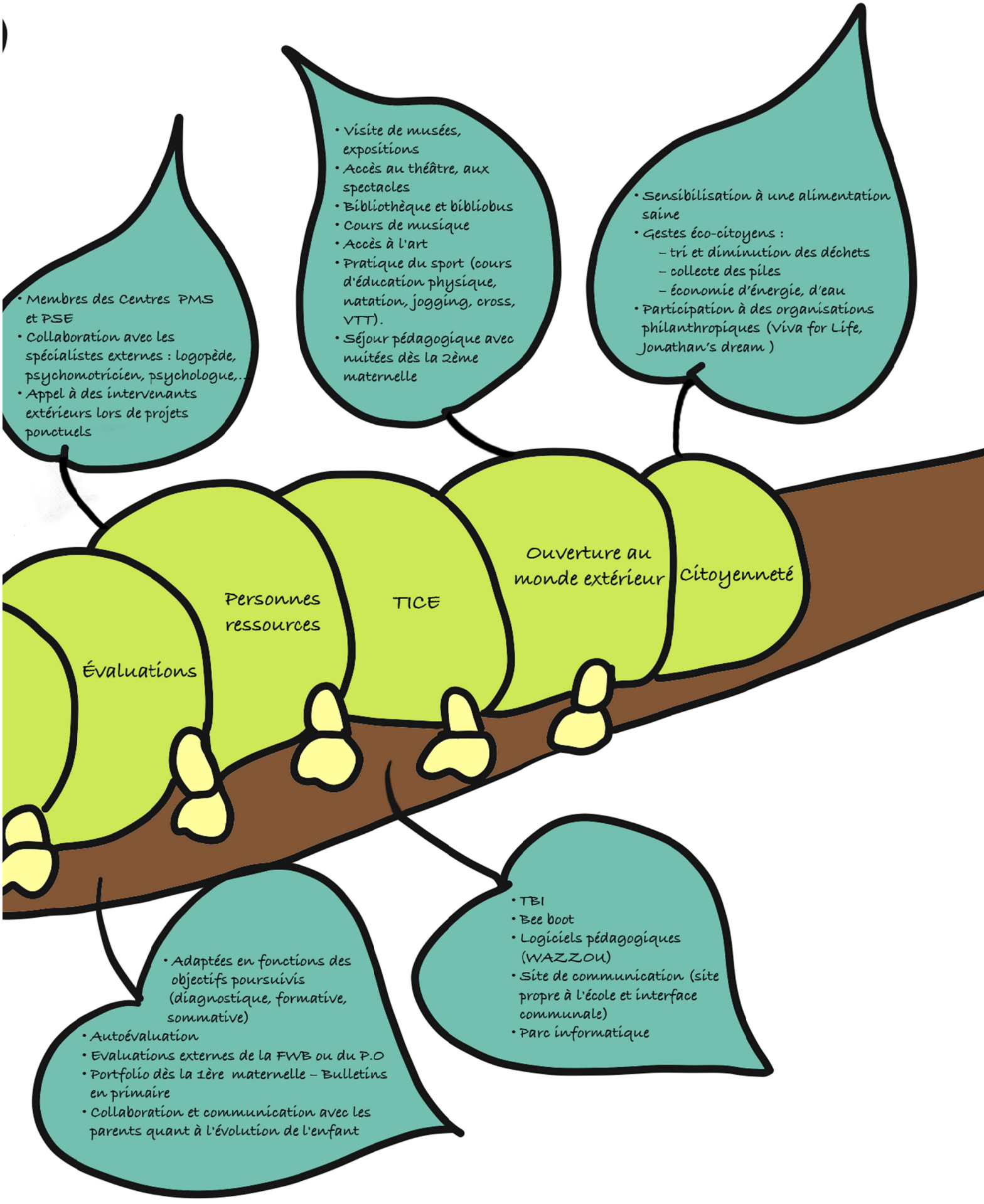
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

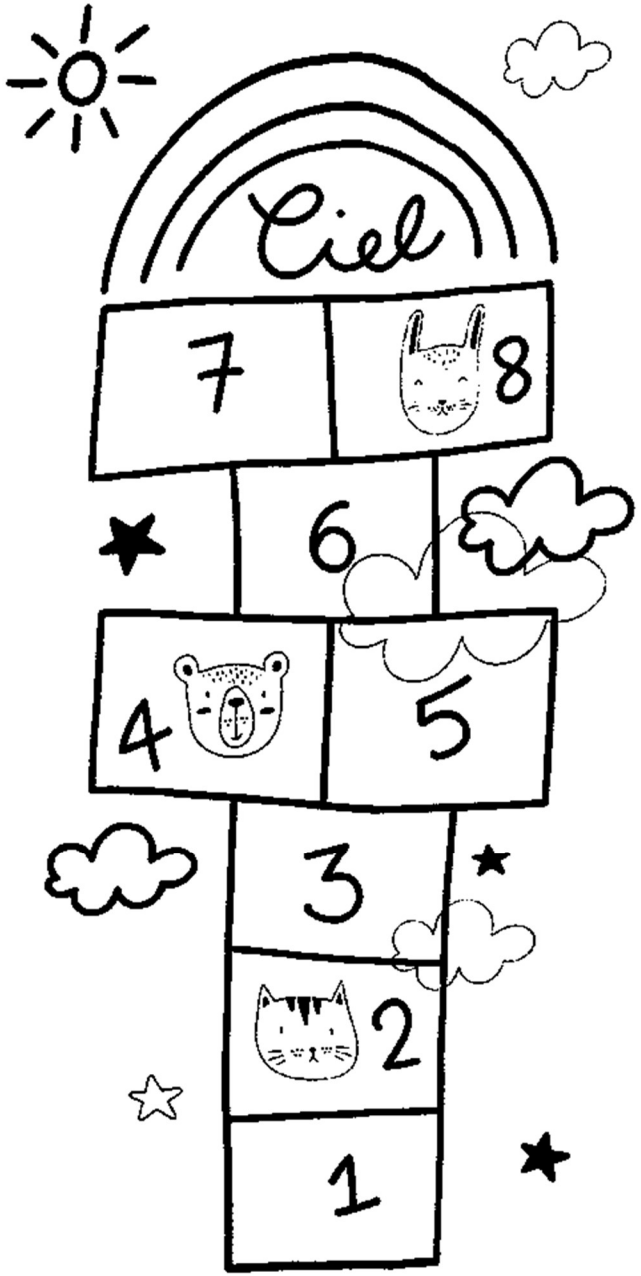

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

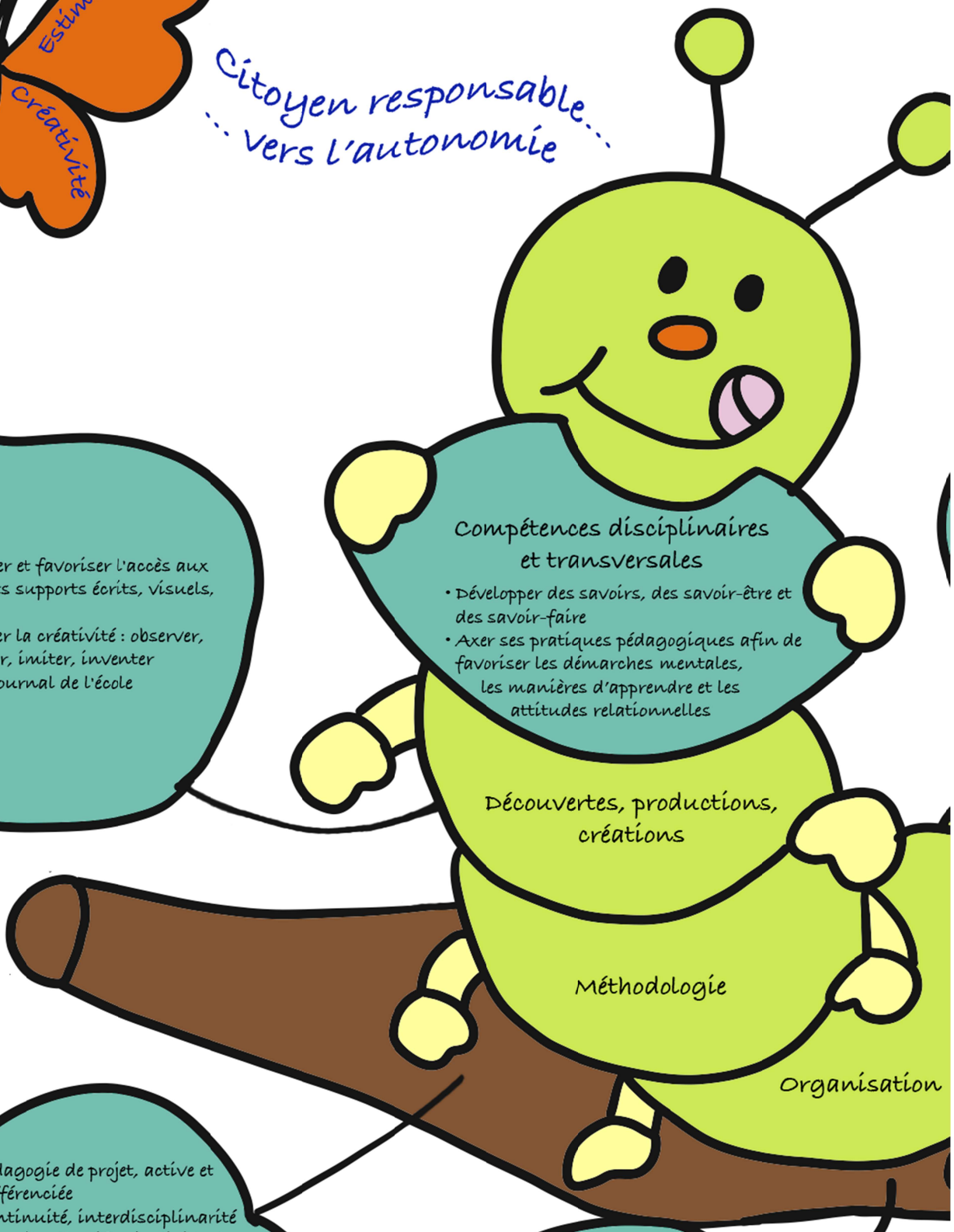

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

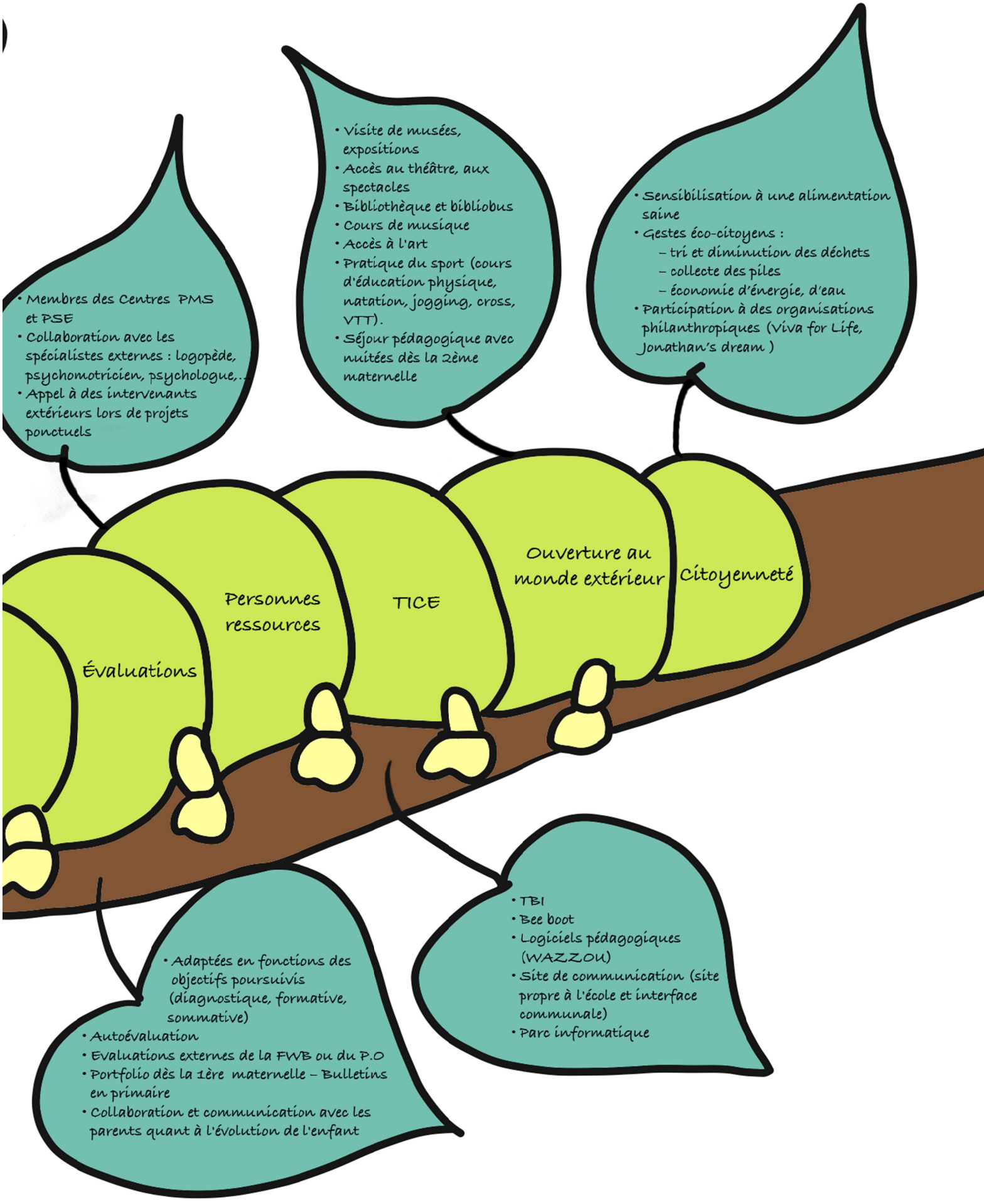
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

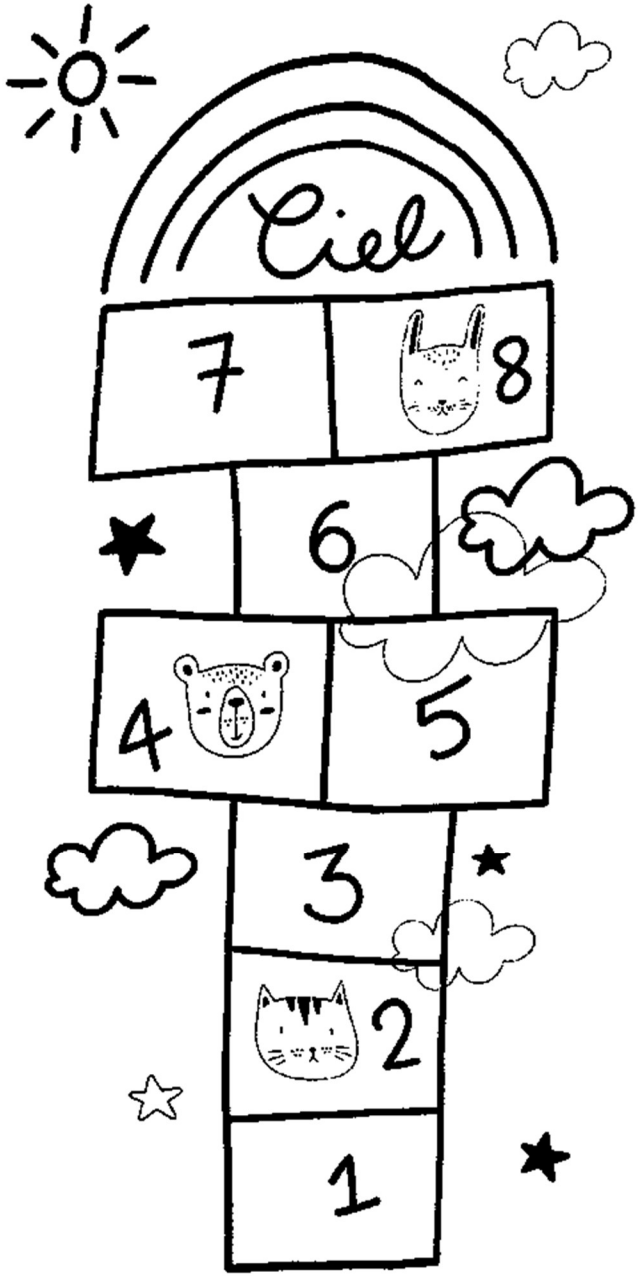

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

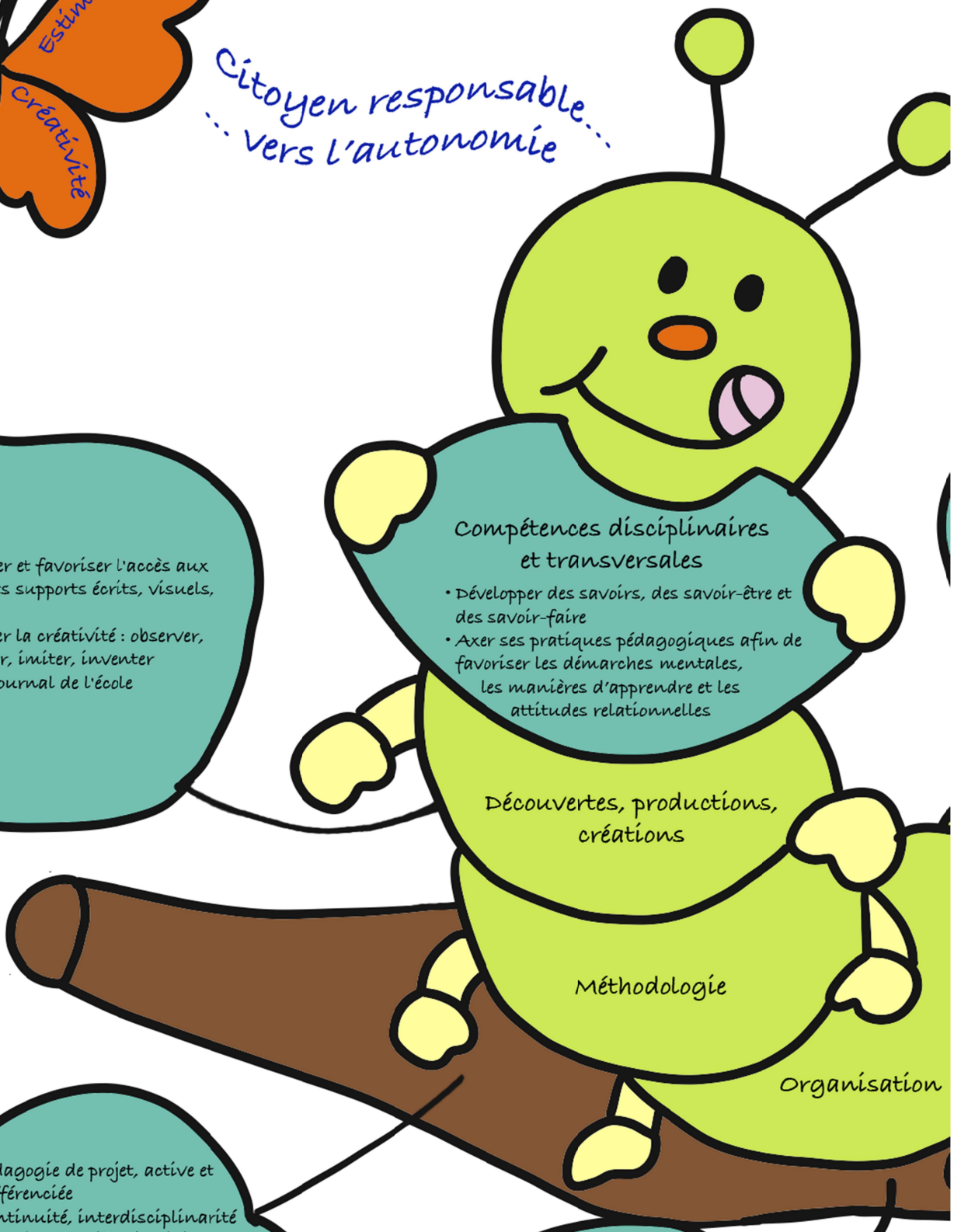

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

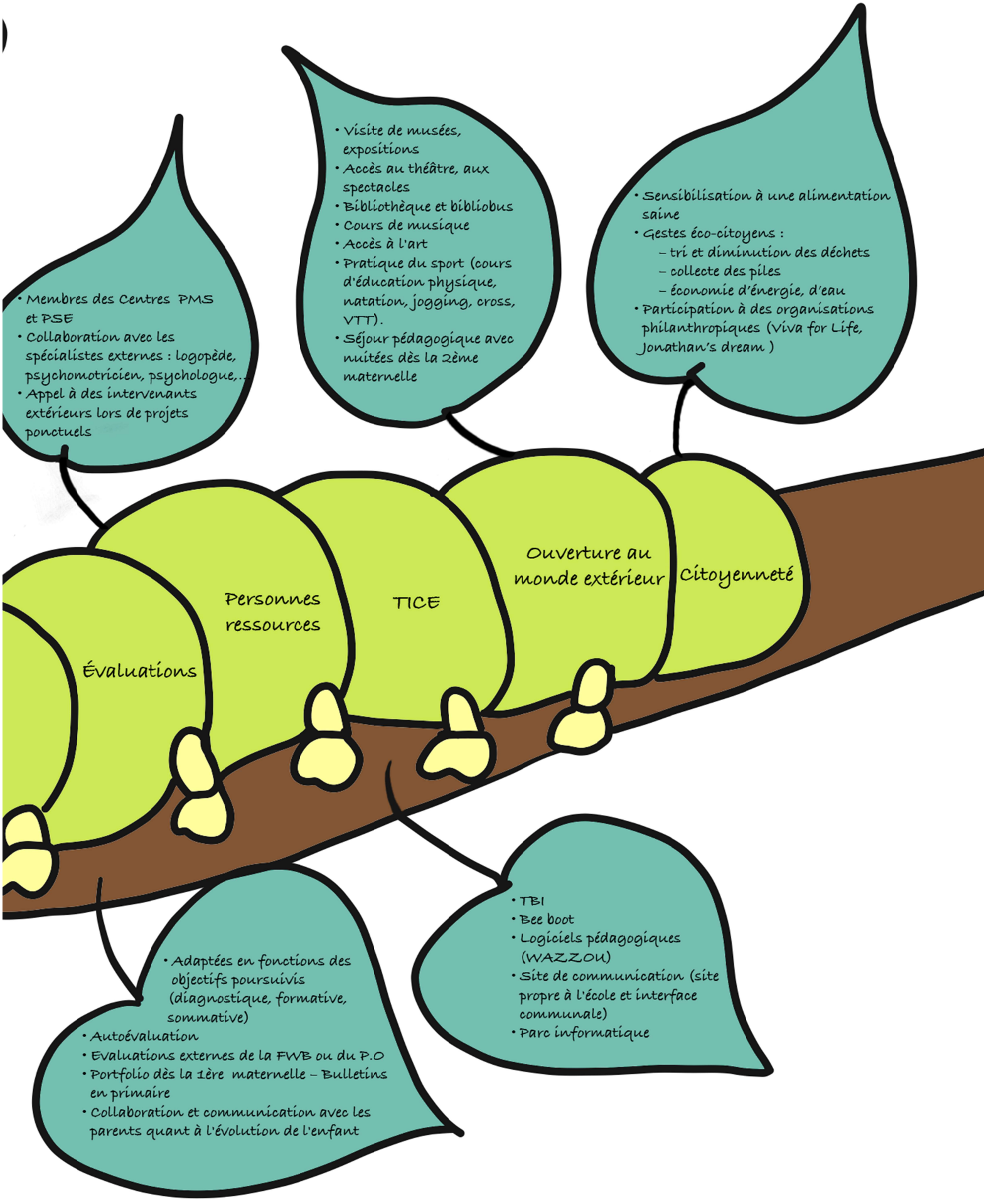
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

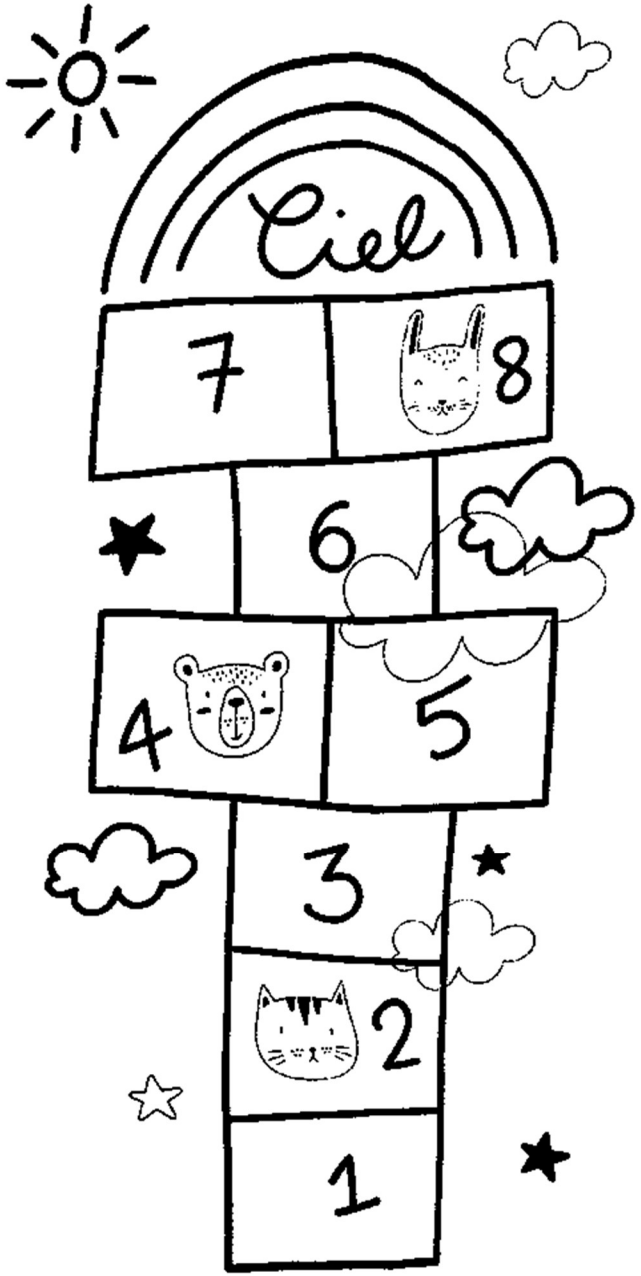

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

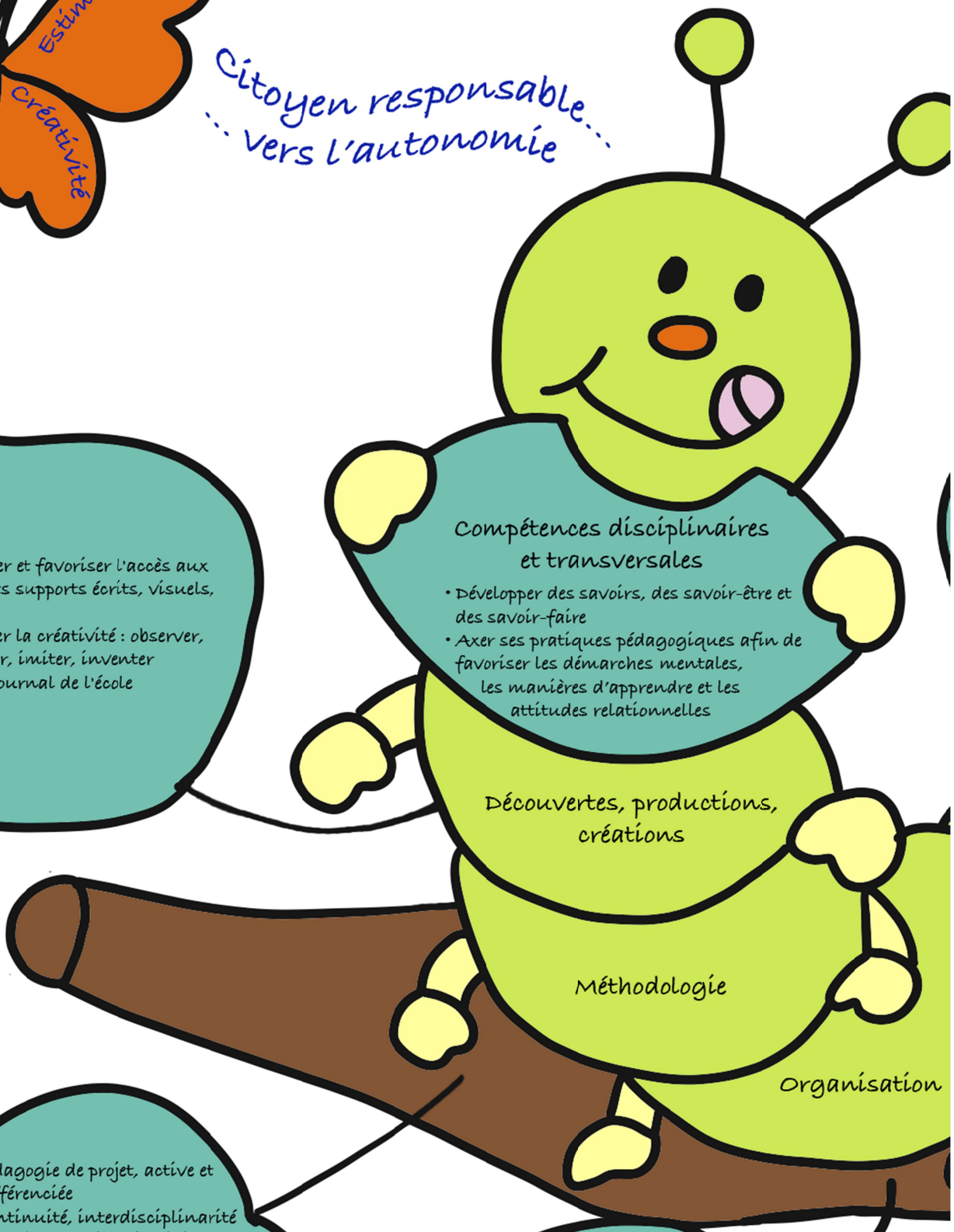

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

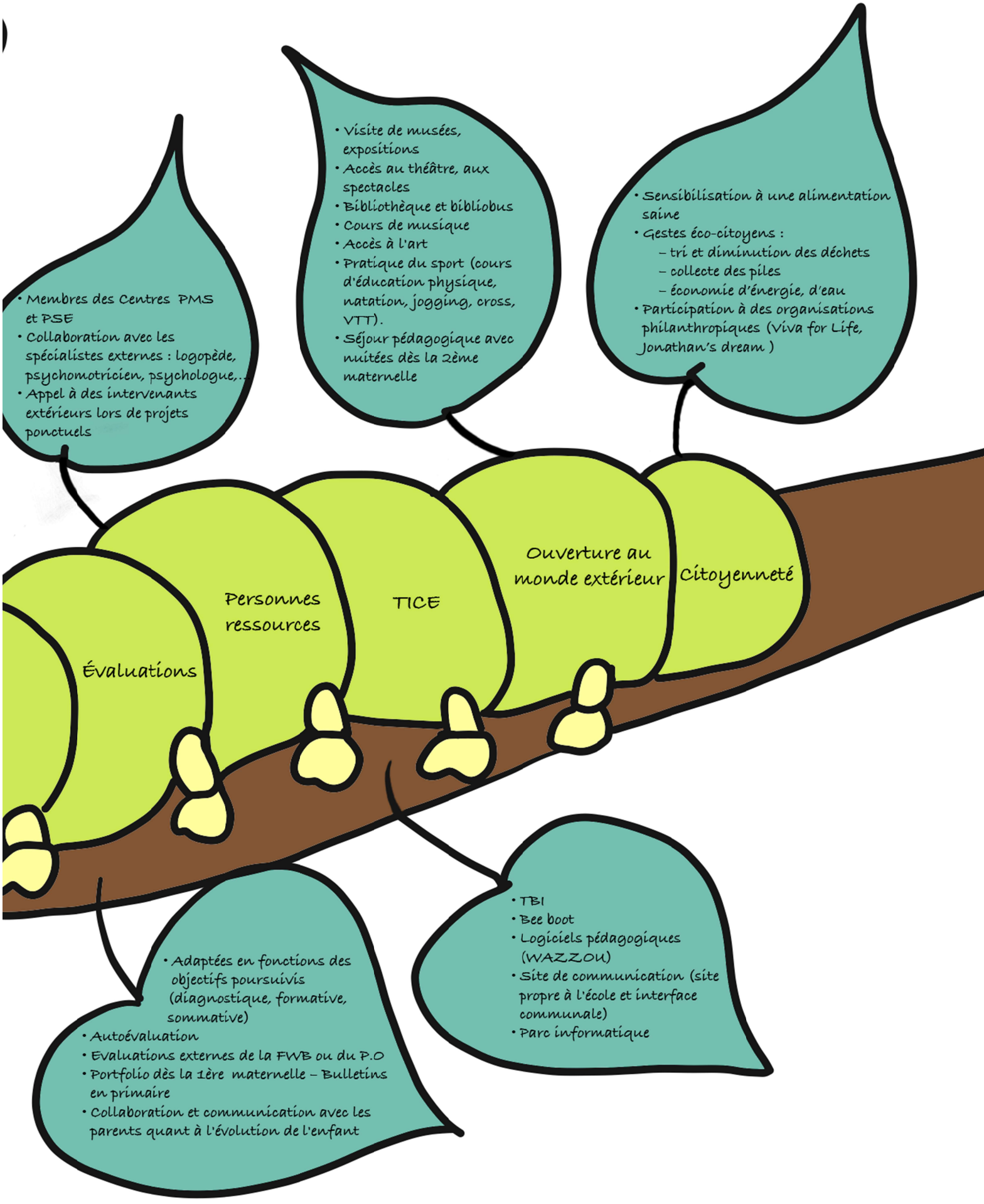
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Située dans une cadre paisible, notre petite école familiale encadre vos enfants de la classe d'accueil jusqu'à la 6ème primaire.
Dans une ambiance conviviale, petits et grands y acquièrent des connaissances et des valeurs essentielles à leur **épanouissement**, leur **autonomie**, leur **bien-être** et au respect de l'**environnement**.

Par des collaborations extérieures, l'équipe éducative veille à enrichir et favoriser les échanges sociaux. De cette manière, dès la 2ème maternelle, les enfants bénéficient de cours de **néerlandais**. Les élèves participent également à des **projets culturels** relatifs au **théâtre**, mais aussi à des **visites éducatives** variées.

Notre école est ouverte au monde extérieur et notre projet d'établissement vise à former chaque enfant comme **citoyen responsable**.

Projet d'établissement :

L'école, telle que nous la concevons est celle qui doit :

- **PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE DE CHACUN DES ÉLÈVES :**

  « Ce n'est point parce qu'il est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'il est difficile. » Sénèque

  Pour cela, nous refusons et combattons toute forme d'exclusion, d'humiliation, de sélection, relégation, violence, ségrégation et discrimination.

  Nous promouvons, entre-autre, la **mixité sociale** et le **respect mutuel**. Nous portons une **attention à chacun des élèves** et en particulier, aux plus vulnérables. Nous luttons contre l'échec et le décrochage scolaire. Nous promouvons le **non redoublement**. Nous développons les **talents** de chacun. Nous construisons la **confiance** et l'**estime de soi**.

- **AMENER TOUS LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES QUI LES RENDENT APTES À APPRENDRE TOUTE LEUR VIE ET À PRENDRE UNE PLACE ACTIVE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE :**

  « Une culture d'attentes élevés soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser, de réussir. » Ontario 2013

  Nous nous devons de **développer**, pour tout élève qui nous est confié, une **haute ambition éducative**, et ce, quelle que soit son origine sociale, économique et culturelle.

  Nous devons **faire preuve d'ambition et d'imagination** pour que chaque enfant, tout en ayant le **plaisir d'apprendre**, puisse **se dépasser** et, par la même occasion, développer son sens de l'**effort** et de la **persévérance**.

  Nous devons également valoriser les efforts de chacun et développer le sentiment de pouvoir qu'ils ont sur leurs apprentissages.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

♥ PRÉPARER TOUS LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES, CAPABLES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, PLURALISTE ET OUVERTE AUX AUTRES CULTURES :

« Dans de nombreux quartiers où ni la cité, ni la famille ne fournissent les repères nécessaires pour de futurs citoyens, l'école se retrouve seule face à cette mission essentielle. » Ecole et citoyenneté, Colloque ZEP du 5 juin 1998

Nous y enseignons et intégrons la compréhension des **droits**, des **devoirs**, des **responsabilités** de chacun envers l'autre et de la société envers les enfants.
Nous y développons l'apprentissage à la **démocratie**. L'enfant, en tant qu'acteur à part entière, participe à la **vie scolaire** selon le discernement dont il est capable et s'exerce donc au **questionnement**, au **regard critique** et à l'**exercice du débat**. Nous y refusons toute forme d'endoctrinement.
Nous y visons la formation d'un **apprenti citoyen** informé, engagé et critique, **capable de penser par lui-même**.

♥ ASSURER À TOUS LES ÉLÈVES DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE :

« L'émancipation sociale consiste à sortir, aussi modestement que cela soit, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, la culture d'origine ou encore le handicap. » Christian MAUREL

Notre école doit jouer un rôle actif face aux inégalités sociales !
L'**hétérogénéité** des classes, l'**intégration** d'élèves est un état de fait, tout comme la **singularité** des modes et des rythmes d'**apprentissage**.
Chacun a le droit de recevoir ce dont il a besoin pour **réussir sa scolarité et sa vie de jeune**, dans un premier temps, **sa vie d'adulte**, dans un second.
Notre école, en plus de former des **citoyens responsables**, a le devoir de les rendre **capables de faire face** tant à l'**évolution technologique** qu'à la transformation de l'acquisition des savoirs, des apprentissages, et ce, tout au long de leur vie.

Cadre institutionnel :

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école.
Il est un contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis ci-après.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet éducatif est rédigé en cohérence avec les objectifs généraux de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé (décret Missions-Article 6) et reprend la majorité des thèmes développés dans le projet éducatif de l'organe de représentation auquel nous adhérons, le C.E.C.P.

ARTICLE 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

ARTICLE 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

1° Aux objectifs généraux de l'enseignement définis à l'ARTICLE 6 ;

2° A l'apprentissage, à l'approfondissement et à la maîtrise de la langue française ;

3° A l'apprentissage des outils de la mathématique ;

4° A l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues ;

5° A l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle ;

6° A la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance ;

7° A la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects et à la découverte d'autres cultures, qui, ensemble, donnent des signes de reconnaissance et contribuent à tisser le lien social ;

8° A la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie ;

9° A la compréhension du milieu de vie, de l'histoire et, plus particulièrement, aux raisons et aux conséquences de l'unification européenne ;

10° A la compréhension du système politique belge.

ECOLE COMMUNALE
DE PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES

Place de Petit-Roeulx, 3
7181 PETIT-ROEULX-LEZ-NIVELLES
Tél. : 067/ 21 99 09 - **G.S.M. :** 0491/ 39 43 19
E-mail : ecole.ptrln@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

PROJET
D'ETABLISSEMENT

ARTICLE 15

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée. Dans l'enseignement ordinaire, l'élève amené à parcourir la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans plutôt qu'en quatre ou le premier degré de l'enseignement secondaire en trois ans plutôt qu'en deux peut suivre l'année complémentaire adaptée à ses besoins d'apprentissage dans le même établissement.

Le projet d'établissement visé à l'ARTICLE 67 fixe les modalités selon lesquelles est organisé le parcours en trois ans du premier degré ou en cinq ans de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

ARTICLE 67

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'ARTICLE 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

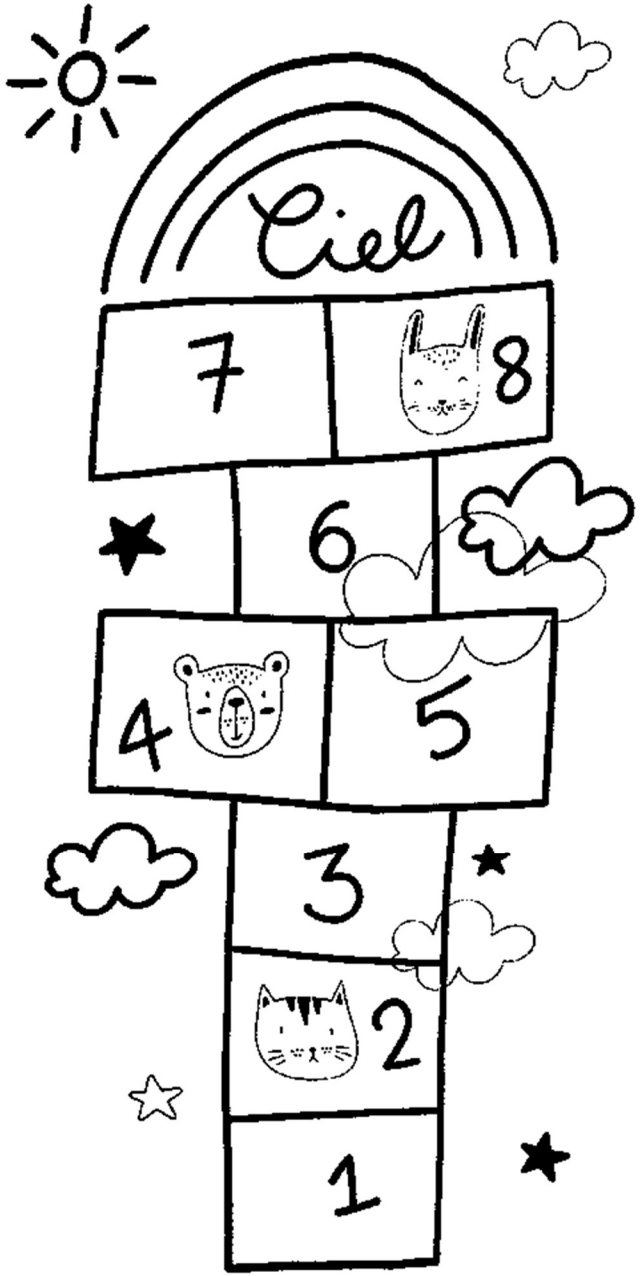

Citoyen responsable
... vers l'autonomie

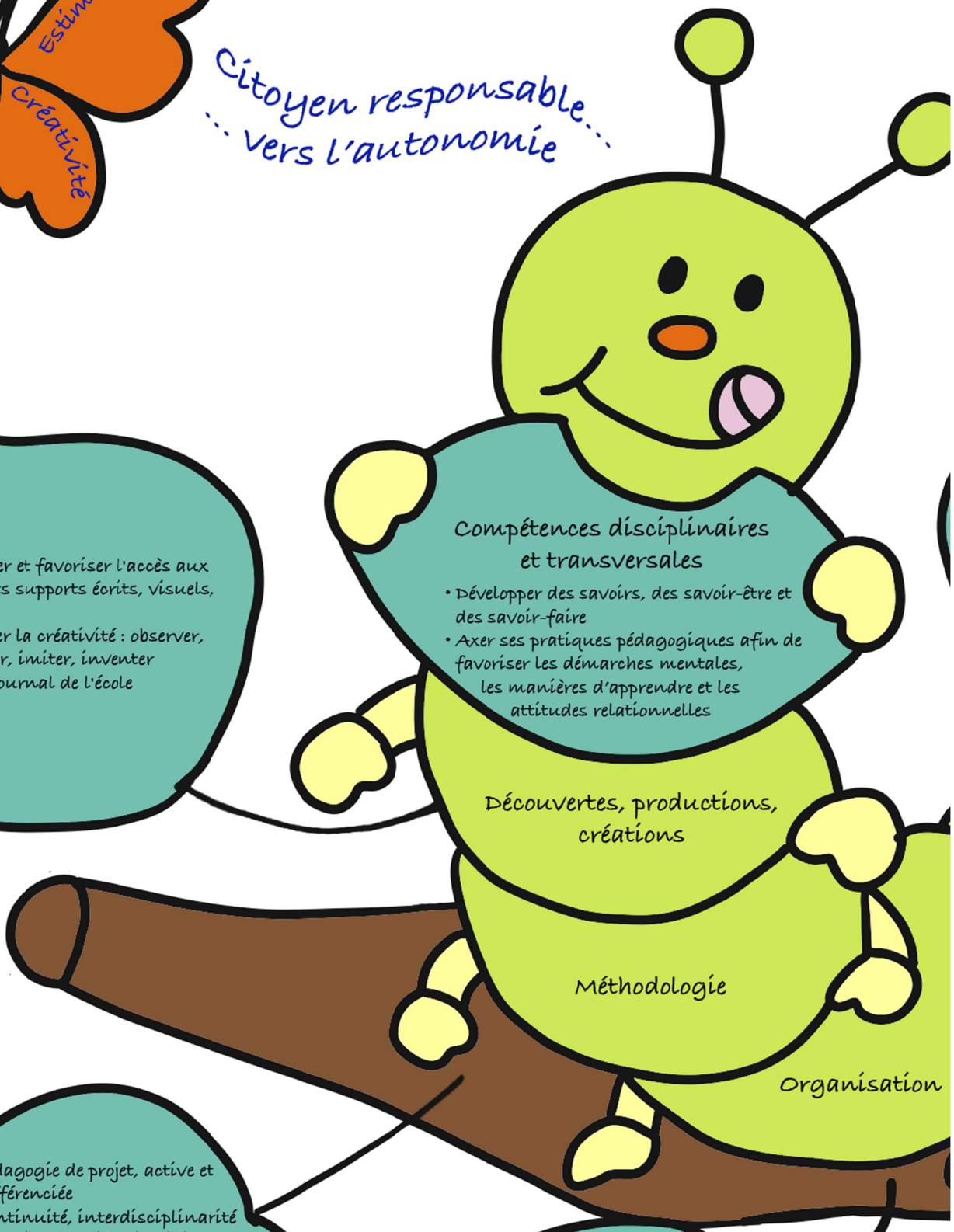

Compétences disciplinaires et transversales

- Développer des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire
- Axer ses pratiques pédagogiques afin de favoriser les démarches mentales, les manières d'apprendre et les attitudes relationnelles

Découvertes, productions, créations

- Multiplier et favoriser l'accès aux différents supports écrits, visuels, auditifs
- Développer la créativité : observer, rechercher, imiter, inventer
- Créer le journal de l'école

Méthodologie

- Pédagogie de projet, active et différenciée
- Continuité, interdisciplinarité
- Travail collectif et individuel
- Donner du sens
- Partir du vécu des enfants
- Structuration des apprentissages
- Remédiation
- Collaboration
- Différenciation
- Valorisation
- Utilisation de matériel spécifique et adapté

Organisation

- 3 classes maternelles (regroupées par niveaux de compétences ou en groupes verticaux)
- 5 classes primaires
- Assistance aux devoirs
- Cours de néerlandais dès la 2ème maternelle
- Cours d'informatique dès la 3ème primaire
- Choix de la 2ème langue en 5ème primaire
- Charte dans les classes (en lien avec le R.O.I.)
- Organisation d'activités extérieures pour subventionner les projets

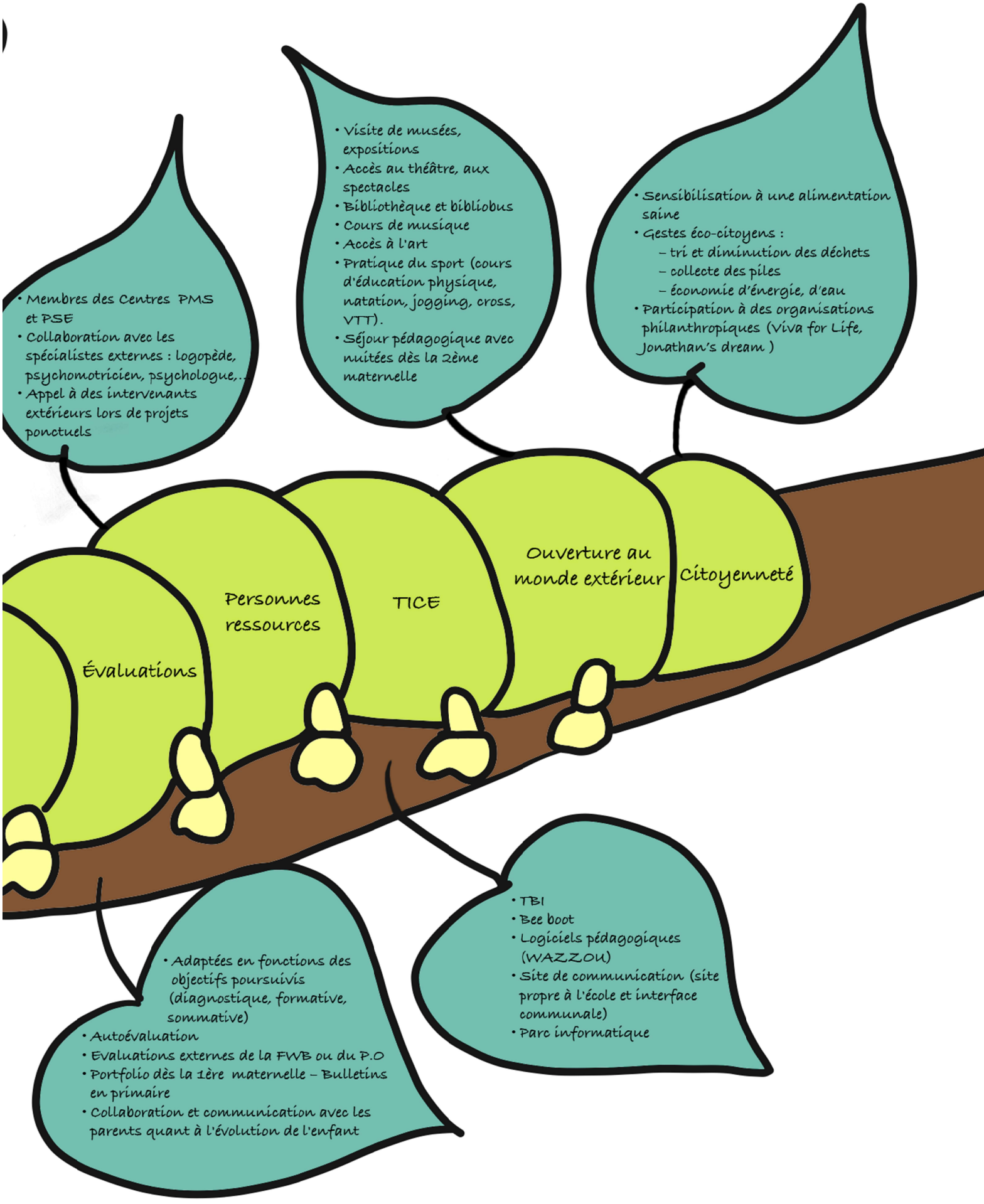
• Membres des Centres PMS et PSE
• Collaboration avec les spécialistes externes : logopède, psychomotricien, psychologue,..
• Appel à des intervenants extérieurs lors de projets ponctuels
• Visite de musées, expositions
• Accès au théâtre, aux spectacles
• Bibliothèque et bibliobus
• Cours de musique
• Accès à l'art
• Pratique du sport (cours d'éducation physique, natation, jogging, cross, VTT).
• Séjour pédagogique avec nuitées dès la 2ème maternelle
• Sensibilisation à une alimentation saine
• Gestes éco-citoyens :
– tri et diminution des déchets
– collecte des piles
– économie d'énergie, d'eau
• Participation à des organisations philanthropiques (Viva for Life, Jonathan's dream)
Évaluations
Personnes ressources
TICE
Ouverture au monde extérieur
Citoyenneté
• Adaptées en fonctions des objectifs poursuivis (diagnostique, formative, sommative)
• Autoévaluation
• Evaluations externes de la FWB ou du P.O
• Portfolio dès la 1ère maternelle – Bulletins en primaire
• Collaboration et communication avec les parents quant à l'évolution de l'enfant
• TBI
• Bee boot
• Logiciels pédagogiques (WAZZOU)
• Site de communication (site propre à l'école et interface communale)
• Parc informatique